

# RAPPORT ANNUEL

## 2014-2015

- / MUSÉE DE LA  
CIVILISATION
- / MUSÉE DE LA  
PLACE ROYALE
- / MUSÉE DE L'AMÉRIQUE  
FRANCOPHONE
- / MAISON HISTORIQUE  
CHEVALIER
- / CENTRE NATIONAL  
DE CONSERVATION ET  
D'ÉTUDES DES COLLECTIONS



# SOMMAIRE

|                                                                                    |           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LETRE À LA MINISTRE DE LA CULTURE<br/>ET DES COMMUNICATIONS</b>                 | <b>3</b>  |
| <b>MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>                                                | <b>4</b>  |
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION<br/>ET COMITÉS AU 31 MARS 2015</b>                     | <b>5</b>  |
| <b>ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2015</b>                                                | <b>6</b>  |
| <b>PRÉSENTATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION</b>                                  | <b>7</b>  |
| <b>LA PROGRAMMATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION</b>                              | <b>8</b>  |
| La programmation muséale                                                           | 8         |
| La médiation culturelle et éducative :<br>des activités au cœur du projet culturel | 16        |
| Des Musées numériques                                                              | 18        |
| La fréquentation des Musées de la civilisation                                     | 18        |
| <b>LE RAYONNEMENT ET L'ACTION INTERNATIONALE</b>                                   | <b>20</b> |
| Les Musées de la civilisation et le monde                                          | 20        |
| La recherche : développement et le partage des savoirs                             | 20        |
| La diffusion des productions des Musées de la civilisation                         | 21        |
| <b>LA COLLECTION NATIONALE</b>                                                     | <b>22</b> |
| Les axes de développement et les acquisitions                                      | 22        |
| Les collections hors les murs                                                      | 22        |
| La gestion des collections                                                         | 22        |
| Le chantier numérique des collections                                              | 22        |
| Le Centre national de conservation et d'études des collections (CNCEC)             | 23        |
| Un retour sur l'incendie                                                           | 23        |
| <b>L'ADMINISTRATION</b>                                                            | <b>24</b> |
| La situation financière des Musées de la civilisation                              | 24        |
| Les activités commerciales                                                         | 24        |
| Les ressources humaines                                                            | 25        |
| Le parc immobilier                                                                 | 26        |
| Les technologies de l'information (TI)                                             | 26        |
| La consolidation des actions pour un développement durable                         | 26        |
| L'accessibilité universelle, un pas vers les communautés                           | 27        |
| La Fondation des Musées de la civilisation                                         | 28        |
| Les abonnés et les bénévoles                                                       | 28        |

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>/ ANNEXES</b>                                                                          | <b>30</b> |
| Statistiques de fréquentation                                                             | 30        |
| Liste des donateurs 2014-2015                                                             | 31        |
| Personnel régulier au 31 mars 2015                                                        | 32        |
| Liste des donateurs de la Fondation 2014-2015                                             | 34        |
| Conseil d'administration de la Fondation des Musées de la civilisation<br>au 31 mars 2015 | 35        |
| Partenaires financiers et de services 2014-2015                                           | 36        |
| Publications 2014-2015                                                                    | 36        |
| <b>/ EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES</b>                                       | <b>37</b> |
| <b>/ ÉTATS FINANCIERS 2014-2015</b>                                                       | <b>49</b> |

## / COORDINATION

Hélène Dionne  
Agnès Dufour

## / RÉVISION LINGUISTIQUE

Christian Bouchard

## / GRAPHISME

Chantal Demers

## / PHOTOGRAPHIES

Jessy Bernier, Perspective Photo  
Stephane Bourgeois et Hélène Bouffard  
Jérôme Leblond-Fontaine, Perspective Photo  
Ève Leclerc, Perspective Photo

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 1192-5361  
ISBN : 978-2-550-74208-1

© Musée de la civilisation, Québec

Les Musées de la civilisation sont subventionnés par le ministère  
de la Culture et des Communications.

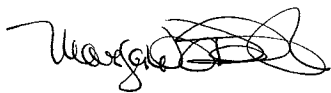
# LETTRE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous présente, conformément à la *Loi sur les musées nationaux*, le rapport des activités des Musées de la civilisation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015, accompagné des états financiers couvrant la même période.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements désirés, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



MARGARET F. DELISLE



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est impossible d'évoquer l'année 2014-2015, sans faire écho aux conséquences liées à l'incendie survenu au Musée de la civilisation en septembre 2014. Si on peut se féliciter de la qualité des interventions des employés du Musée et de la gestion des opérations lors de ce sinistre, on mesure encore mal les impacts auprès des publics et sur le plan financier. La fin du cycle de restauration des espaces approche et bientôt, l'ensemble des salles d'exposition sera accessible.

Ce malheureux incident n'a pas empêché les Musées de continuer à offrir une programmation de qualité et d'établir de nouveaux rapports avec le public. Cette recherche de la « pertinence » et de l'optimisation de nos actions aura été reconnue par de nombreux prix : Prix d'excellence SMQ pour l'exposition *Paris en scène 1889-1914*, Prix recherche de l'AMC pour la publication *L'évaluation muséale : savoirs et savoir-faire*, Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence des programmes en musée : *Histoire vivante!* pour l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI<sup>e</sup> siècle*, Prix du meilleur design d'exposition pour *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*, le Prix Partenariat culturel pour *Réminiscence, quand le passé aide le présent*. Cette recherche de qualité se sera manifestée également par

l'exploration de nouvelles voies muséographiques (résidences d'artistes, utilisation du numérique...), culturelles (nouveaux programmes de médiation) ou patrimoniales (acquisitions et mise en valeur de collections, programme de conservation des archives...) et confirmée par des partenariats nationaux et internationaux ouvrant de nouvelles perspectives.

Les Musées de la civilisation se sont toujours engagés dans la poursuite de ces objectifs et, grâce à une équipe alerte et de qualité, nous avons pu offrir à nos visiteurs des occasions uniques de découvertes et de réflexion.

Si les Musées doivent faire des choix et se fixer des priorités, ils n'ont aucunement l'intention de délaisser les fonctions muséales que sont la recherche et la réflexion, concrétisées par des publications, des colloques, l'édition annuelle de l'université d'été et l'octroi de bourses. Ils ont fait des progrès immenses en matière de conservation préventive et de numérisation, de développement des collections et de leur mise en valeur; ils ont aussi fait preuve d'innovation sur le plan de la diffusion et de la médiation, malgré une période économique délicate.

En prenant soin d'améliorer de façon considérable les espaces physiques de l'ensemble des sites composant le complexe muséal, les systèmes de gestion, la technologie ou encore les modes de communication, les efforts se sont poursuivis. Notre approche se veut globale et chacune de nos actions participe à la réalisation du projet culturel.

Il est évident que les prochaines années seront déterminantes sur le plan financier. Les Musées ont élaboré un plan intégré visant à développer les sources de revenus et mis au point un plan d'action à court et à moyen termes pour se doter de nouvelles sources de financement. La Fondation des Musées a bien évalué les enjeux en cette matière tout comme le conseil d'administration de l'institution qui nous a appuyé dans les ajustements nécessaires suite à de nombreuses turbulences. Le tout s'est fait, bien sûr, dans la transparence, avec la rigueur nécessaire et un esprit positif. Je remercie les membres du conseil d'administration et la présidente, Margaret Delisle, pour avoir su maintenir un climat de collaboration et des exigences de rigueur. Notre survie repose sur un projet culturel partagé par l'ensemble des équipes.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,



MICHEL CÔTÉ



# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

AU 31 MARS 2015



Le conseil d'administration des Musées de la civilisation est formé de neuf membres nommés par le gouvernement du Québec. Un de ces membres est désigné sur la recommandation de la Communauté métropolitaine de Québec. Les autres membres sont choisis après consultation d'organismes socioéconomiques et culturels, notamment d'organismes intéressés à la muséologie. À la fin de l'année financière, un poste était vacant.

Madame Margaret F. Delisle, présidente

Madame Julie-Suzanne Doyon, vice-présidente

Monsieur Pascal Moffet, trésorier

Monsieur Louis Bouchard

Monsieur Michel Dallaire

Monsieur Paul Dupont-Hébert

Madame Araceli Fraga

Madame Audrey Gagnon

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Monsieur Pascal Moffet, président

Monsieur Louis Bouchard

Madame Margaret F. Delisle

Madame Araceli Fraga

## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Monsieur Michel Côté, président

Madame Valérie Laforge, secrétaire

Monsieur Dany Brown

Monsieur Michel Dallaire

Madame Karine Hébert

De gauche à droite : Pascal Moffet, Araceli Fraga, Michel Dallaire, Margaret F. Delisle, Paul Dupont-Hébert, Audrey Gagnon, Louis Bouchard, Julie-Suzanne Doyon.

Monsieur Simon Langlois

Madame Mélanie Lanouette

Monsieur Benoît Légaré

Monsieur Jean-François Royal

Madame Katy Tari

Madame Nicole Vallières

## COMITÉ D'ORIENTATION

Monsieur Gilles Bibeau

Monsieur Steve Blanchet

Monsieur Milad Doueïhi

Monsieur Yves Gingras

Monsieur Bruno Guglielminetti

Monsieur Simon Langlois

Monsieur Raymond Montpetit

Madame Dominique Payette

Monsieur Jonathan Roberge

Madame Diane Saint-Pierre

## COMITÉ DE GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

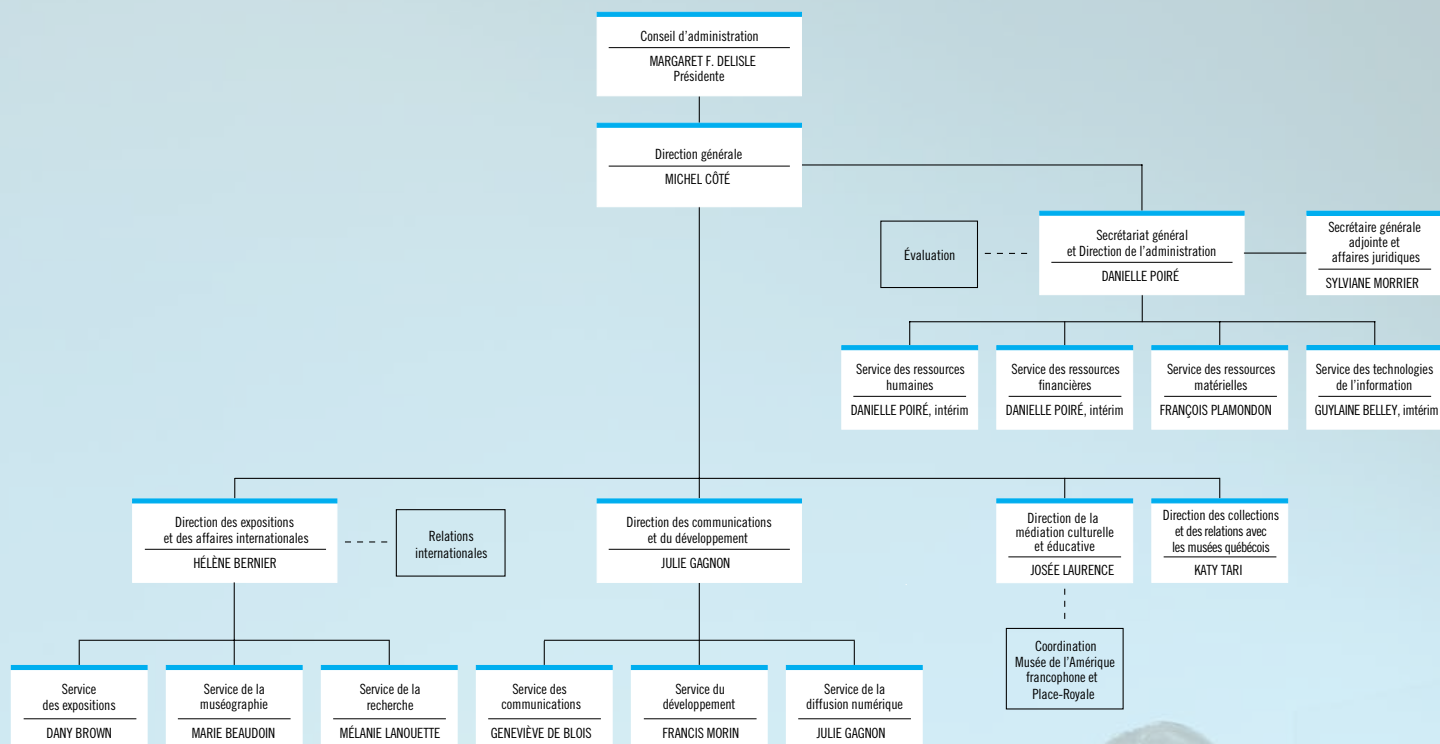
Madame Araceli Fraga, présidente

Madame Margaret F. Delisle

Madame Julie-Suzanne Doyon

# ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2015



# PRÉSENTATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION



Afin de refléter la réalité d'un complexe muséal composé de lieux culturels différenciés, une nouvelle signature institutionnelle a été adoptée, le 16 avril 2013, sous la grande appellation Musées de la civilisation. L'image de chacune des composantes a aussi été renforcée, faisant ressortir leur nature et leur mission et, à l'exception du Musée de la civilisation qui conserve son appellation d'origine, leur nom a été modifié pour devenir le Musée de l'Amérique francophone, la Maison historique Chevalier, le Musée de la Place-Royale et le Centre national de conservation et d'études des collections.

Le 19 décembre 1984, le Musée de la civilisation est constitué en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, laquelle établit les grandes fonctions de cette société d'État :

- faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois, de même que celles qui les ont enrichies;
- assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;
- assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

## / MUSÉE DE LA CIVILISATION

La mission, le concept et les orientations du Musée de la civilisation ont été précisés dans un document approuvé par le Conseil des ministres, le 26 août 1987. On y mentionne que le Musée de la civilisation place la personne au centre de ses préoccupations; que sans négliger la recherche et la conservation, il donne priorité à la diffusion; qu'il est un musée ouvert, populaire, polyvalent et orienté vers la participation et l'interaction. Le Musée de la civilisation se veut donc plus qu'un lieu d'exposition : animation et activités éducatives complètent sa programmation et en font un véritable centre de diffusion de la culture. En novembre 2013, un document intitulé *Le projet culturel des Musées de la civilisation* est venu actualiser le concept adopté lors de la constitution du Musée de la civilisation.

## / MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

Le Musée de l'Amérique francophone a été intégré au complexe en juin 1995 et son concept a été défini en avril 1996. Circonscrite autour du fait français en Amérique, sa mission s'articule autour de l'héritage constitué de collections diversifiées importantes et d'un lieu unique, le site du Séminaire de Québec. Les orientations adoptées en septembre 2012 précisent que le Musée de l'Amérique francophone se doit d'être une institution d'exploration et d'expérimentation, encourageant la création et l'innovation; qu'à titre de lieu de référence patrimonial, il doit rendre compte de la qualité exceptionnelle des collections et encourager l'approfondissement des connaissances; qu'il doit se doter d'une médiation propre favorisant la participation et la démonstration. S'il s'appuie sur l'histoire, il se veut aussi contemporain. Son champ d'études sera celui de la francophonie au Québec et ailleurs dans le monde et de sa relation avec d'autres communautés et sa démarche sera fondamentalement pluridisciplinaire.

## / MAISON HISTORIQUE CHEVALIER

## / MUSÉE DE LA PLACE ROYALE

Le complexe muséal inclut aussi la Maison historique Chevalier et le Musée de la Place-Royale, l'interprétation et l'animation de cette dernière ayant été confiées à l'institution en novembre 1999, en vertu d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications.

## / CENTRE NATIONAL DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES DES COLLECTIONS

Dernière composante inaugurée officiellement en mai 2005, le Centre national de conservation et d'études des collections devra répondre aux besoins de l'ensemble des collections des Musées de la civilisation, dans un contexte de croissance des différents secteurs de collectionnement. Il entend également contribuer à la sauvegarde du patrimoine d'autres institutions muséales de la Capitale nationale, dont le Musée national des beaux-arts du Québec, qui y loge une partie de ses collections.

Le complexe muséal des Musées de la civilisation fait partie du réseau canadien et du circuit international des grands musées. Ses visiteurs ont ainsi l'occasion de découvrir l'histoire et l'expression de la culture du Québec, mais encore de partager celles de sociétés différentes. Tenir ouvertes des fenêtres sur le monde est l'un des objectifs prioritaires des Musées. Le faire grâce au dialogue des cultures, tout en privilégiant l'expérience québécoise, tel est aussi un objectif de première importance que se sont donné les Musées de la civilisation.

# PROGRAMMATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION

## LA PROGRAMMATION MUSÉALE

Selon le projet culturel qui le définit, le complexe muséal des Musées de la civilisation a offert à ses diverses clientèles une programmation riche en expositions et en activités de toutes sortes pour rendre compte de la créativité et du dynamisme de la société dans laquelle il évolue sans cesse. Il va sans dire que l'incendie du 15 septembre 2014 a bousculé considérablement le calendrier prévu, mais l'institution muséale a redoublé d'efforts et d'imagination pour maintenir la qualité de son offre.

### / Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin [1500 m<sup>2</sup>]

23 AVRIL 2014 AU 15 MARS 2015

*Conçue et réalisée par les Musées de la civilisation à partir des collections de l'Antikensammlung, Staatliche Museen zu Berlin (Collection d'antiquités, Musées nationaux à Berlin), avec la collaboration du Secrétariat à la Capitale-Nationale, d'Air Transat, de Tourisme Québec, de l'Office du tourisme de Québec, du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel et du quotidien Le Soleil. Nous remercions le ministère du Patrimoine canadien pour son appui dans le cadre du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada.*

Grâce à cette exposition, le Musée de la civilisation est retourné aux sources de la civilisation occidentale pour décoder le monde contemporain. Les dieux grecs et romains ne sont pas éternels, ils sont immortels et chacun a laissé son empreinte dans les sociétés occidentales. Zeus, Aphrodite, Apollon, Athéna, Poséidon et leurs équivalents romains ont traversé les âges marquant l'imaginaire collectif. À leur façon, ils aident à la compréhension du monde et de son évolution. Les relations entre eux se présentent complexes, à l'image des réalités qu'ils gouvernent. Sous leur regard, s'épanouissent de surcroît l'architecture, la sculpture, la peinture et le théâtre. Par la transmission du savoir, par l'écriture et la création d'écoles, les dieux grecs pavent la voie de l'accès à la connaissance et à la démocratie.

Cette richesse de contenu était accessible aux visiteurs non seulement par des textes, mais également par un audioguide diffusant un dialogue entre les poètes Homère et Hésiode. Les deux interlocuteurs transmettaient les faits historiques de leur époque respective tout en pigmentant leur conversation de commentaires judicieux et parfois savoureux. Les visiteurs pouvaient ainsi mieux saisir l'univers fascinant de ces dieux qui ont conquis le pouvoir suprême et qui se sont installés sur le mont Olympe.





Exposés pour la première fois en Amérique du Nord, les 160 chefs-d'œuvre présentés provenaient des collections gréco-romaines du Antikensammlung Museum, Staatliche Museen zu Berlin (Collection d'antiquités, Musées nationaux à Berlin) qui possède l'une des plus prestigieuses et significatives collections d'art gréco-romain reconnues à travers le monde. Parmi ces trésors exceptionnels, figuraient une tête du dieu Zeus de Dresde (2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), une amphore à col décorée d'une scène d'Héraclès et du sanglier d'Érymanthe (6<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), le torse d'une statue de la déesse Artémis (150 apr. J.-C.), une statuette de bronze du dieu Apollon (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.).

Notons qu'un relief de marbre décoré d'une Victoire sacrifiant un taureau (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) a été restauré grâce à une participation financière des Musées de la civilisation dans un souci de préservation du patrimoine mondial.

Une muséographie évocatrice, dominée par trois éléments : le ciel, la terre et l'eau, mettait en valeur ces fabuleuses pièces. Conçu par le scénographe Daniel Castonguay et l'architecte Caroline Lajoie de Bisson et associés, ce design original a remporté le prix du meilleur design d'exposition lors du 8<sup>e</sup> Grand Prix de design du Québec tenu au printemps 2015.

Pour compléter leur visite et approfondir leurs connaissances, les visiteurs pouvaient se procurer une publication éponyme, éditée par Beaux-Arts Éditions. Par des articles étoffés, qu'illustrait une iconographie généreuse, l'ouvrage mettait en perspective le monde des dieux de l'Olympe et leur association à la genèse des sociétés occidentales.

Par ailleurs, comme signal visuel de l'exposition, était suspendue dans le hall de l'institution une gigantesque installation multimédia inspirée du contenu de l'exposition. Intitulée *Géométrie divine* et réalisée par la firme Moment Factory, cette création portait sur la coexistence des mondes physique et céleste où la matière se transforme en représentation divine, les visages des personnages de la mythologie grecque apparaissant tour à tour sur la structure principale.

Sur le plan de la médiation culturelle et éducative, un tel sujet ne pouvait qu'inspirer, des activités tantôt teintées d'enchantement tantôt incitant à une réflexion plus profonde. Ainsi, le public adulte a pu assister avec beaucoup d'enthousiasme à une série de conférences offertes par des experts en mythologie grecque tandis que les jeunes enfants et leur famille avaient un espace de création qui leur était spécifiquement dédié dans une salle juxtaposée à celle de l'exposition *L'Atelier des muses*. Au programme : du théâtre grec à jouer, des masques des divinités à bricoler, des cabinets de curiosité à observer. Une gamme variée d'ateliers animés par des artistes et des collaborateurs de Québec a aussi été concoctée : *Les dimanches inspirés*. Ateliers de danse, de musique, de contes, café philosophique et autres approches inattendues, ont comblé les visiteurs, petits et grands, tous les dimanches, de l'automne 2014 à la fin de l'exposition en mars 2015.

Une stratégie de communication en crescendo, à des moments précis du calendrier, a été élaborée pour susciter l'attente dans un premier temps et, par la suite, entretenir l'engouement chez les publics cibles que sont les gens de la région de Québec, les touristes provenant des autres régions québécoises et ceux de l'étranger. Le premier geste fut d'inviter quelques journalistes à faire le voyage vers Berlin afin d'assister à l'emballage de plusieurs objets, à faire le tour des collections du musée prêteur et à voir certains ateliers de restauration. À ces premières retombées de presse, d'autres aussi élogieuses se sont ajoutées au cours de la durée de l'exposition. Amalgamées à une solide campagne publicitaire nationale mariant la télévision, le pavoisement extérieur et l'imprimé, elles ont contribué au remarquable succès que l'exposition a connu.

Finalement, après leur démontage en mars dernier, les dieux grecs se sont envolés vers l'ouest du Canada, pour y être présentés à la Winnipeg Art Gallery, jusqu'en avril 2016.

## / Image x Image. Le cinéma d'animation à l'ONF

[795 m²]

4 JUIN 2014 AU 23 AOÛT 2015

Une exposition conçue et réalisée par le Musée de la civilisation, avec la participation de l'ONF et la collaboration du Fairmont Le Château Frontenac, à titre d'hôtel officiel, et du quotidien Le Soleil.

Le Musée de la civilisation a investi à nouveau le monde de la création en célébrant le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Office national du film du Canada (ONF) qui, depuis sa fondation en 1939, a produit pas moins de 1 800 films d'animation. Sous son toit, maints cinéastes ont atteint la renommée internationale. Ses productions se démarquent par la technique et l'originalité du traitement.

L'exposition *Image x Image. Le cinéma d'animation à l'ONF* rendait compte de ce processus de création captivant. Le visiteur y découvrait l'importance de l'histoire racontée et des divers subterfuges pour lui donner forme et vie : dessiner, composer, imaginer et expérimenter. L'exposition retraçait par ailleurs l'évolution des techniques jusqu'aux outils numériques actuels à travers de nombreux films et extraits de films – plus de 250 – mis en relation avec quelque 150 artefacts judicieusement sélectionnés dans les collections de l'ONF, mais également de la Cinémathèque québécoise, des Musées de la civilisation, de Radio-Canada et de quelques prêteurs privés.

De plus, au centre de la salle, un studio ceinturé de verre abritait des cinéastes d'animation. Un travail en direct où les échanges avec les visiteurs étaient possibles. Parmi les cinéastes invités figuraient Patrick Bouchard, Claude Cloutier, Francis Desharnais, Dale Hayward, Janet Pearlman, Sylvie Trouvé et Théodore Ushev.

Un laboratoire de création numérique de films d'animation avait été installé dans l'exposition incitant le visiteur à créer un court film d'animation en explorant les techniques présentées. Des milliers de vidéos ont ainsi été créées et ont été vues près de 80 000 fois par des gens de partout dans le monde. Une véritable occasion d'arrimer le savoir-faire présenté dans l'exposition avec une médiation orientée vers la création personnelle! Une activité hybride entre la visite commentée et l'atelier-famille a également été développée pour que, en une heure, les visiteurs puissent se familiariser rapidement avec les techniques du cinéma d'animation et les expérimenter. La présentation de 120 films d'animation pendant le *Sommet du cinéma d'animation* a complété ce programme.

Une application mobile téléchargeable dynamisait la visite jusqu'à la personnaliser. Les zones où le public pouvait interagir avec les projections étaient bien identifiées. Les visiteurs pouvaient également voter pour les films d'animation qu'ils souhaitaient visionner dans les zones de projection ou encore les sélectionner pour les visionner plus tard chez eux.



## / Rares et précieux. Le traité de Paris de 1763

23 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE 2014

Pour la quatrième présentation de l'événement *Rares et précieux*, les Musées ont réussi le tour de force d'obtenir la permission de la Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République française d'offrir au public québécois la chance unique d'admirer le document original du traité de Paris de 1763, portant les sceaux de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. La France avait permis également la sortie de huit autres documents afférents dont les instruments de ratification, anglais et espagnol, qui confirment la signature des deux ministres plénipotentiaires au bas du document, d'une carte des Amériques de 1777 et d'une autre de 1761 assez impressionnante tant par ses dimensions que par les annotations qui y figurent.

En plus de mieux comprendre le contexte dans lequel a été signé le traité de Paris de 1763, les visiteurs ont pu constater que le Québec possède également des témoins tout aussi inestimables de cette période de turbulences puisqu'on avait tiré des collections des Musées de la civilisation le journal manuscrit (1757-1759) de l'abbé Richer, curé de Québec à l'époque et une lettre de 1759 du dernier lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Vaudreuil.

La presse nationale a suivi de près l'arrivée du célèbre traité notamment lors de son déballage fait sous l'œil vigilant de l'adjointe du directeur des Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République française qui a mentionné que le traité de Paris de 1763 n'avait jamais été exposé en France en dehors de l'hôtel du ministre des Affaires étrangères, situé au Quai d'Orsay, à Paris. Compte tenu de sa valeur historique, de son caractère irremplaçable et de sa fragilité, il était tout à fait exceptionnel qu'il soit présenté en exposition.

Eu égard au vif succès remporté par cette présentation, l'institution française a prolongé son prêt de quelques jours afin de permettre à un maximum de personnes de voir le précieux document. De nombreux visiteurs ont également complété leur visite en assistant aux exposés animés et aux conférences d'experts sur ce thème.

### / Au cœur de notre histoire.

#### Les Premiers Peuples du Québec [110 m²]

20 NOVEMBRE 2014 AU 9 AOÛT 2015

L'incendie de septembre ayant forcé la fermeture et le démantèlement complet de l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit\* du XXI<sup>e</sup> siècle*, il a été décidé de faire une place à la contribution des Premières Nations et des Inuit au développement de notre société à l'intérieur de l'exposition de référence *Le Temps des Québécois*. Ainsi, le visiteur peut admirer une soixantaine d'objets liés à chacune des onze nations autochtones présentes sur le territoire québécois : Atikamekw, Nehirowisiwok, Waban-Aki (Abénakis), Anishinabeg (Algonquins), Innus (Montagnais), Kanien'kehá:ka (Mohawks), Wendat (Hurons), Wolastoqiyik (Malécites), Eeyou (Cris), Mi'gmaq, Naskapis et Inuit\*.

Des objets archéologiques et traditionnels côtoient des œuvres d'art contemporaines témoignant de l'histoire et de l'enracinement des Autochtones sur le territoire, de la colonisation et des alliances avec les Européens, de la transformation des relations depuis 400 ans et des luttes des peuples autochtones au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècles.

\* Le Musée met de l'avant les ethnonymes autochtones par respect pour les langues vernaculaires.

### / Acquisitions récentes.

#### Du nouveau dans les collections [85 m²]

8 JANVIER AU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2015

Fidèles à leur politique de mise en valeur annuelle des plus récentes donations, les Musées de la civilisation présentaient dans cette exposition une sélection d'objets historiques et contemporains nouvellement intégrés dans la collection nationale, grâce à la vigilance et à la générosité de donateurs ayant la conviction que le patrimoine doit être conservé, partagé et diffusé ici comme à l'étranger. C'était également l'occasion de dévoiler les orientations thématiques qui guident l'institution muséale nationale dans ses axes de développement par une vidéo.

### / Tirées par les chevaux! La collection

#### de voitures hippomobiles Paul-Bienvenu [405 m²]

26 FÉVRIER 2015 AU 17 JANVIER 2016

Après une judicieuse sélection parmi les plus belles et les plus significatives des 213 voitures hippomobiles offertes en donation par Paul Bienvenu, cette exposition rassemble 18 de ces témoins d'une période révolue. Mises en valeur à l'intérieur d'une muséographie rappelant les routes du Québec, en été comme en hiver, elles projettent le visiteur au XIX<sup>e</sup> siècle, durant l'âge d'or des véhicules hippomobiles. Le développement de la société québécoise engendre des besoins croissants en transport terrestre, divers modèles de voitures à deux et quatre roues sont adaptés aux activités. L'exposition met, par ailleurs, en lumière les métiers entourant la fabrication et l'entretien des voitures à chevaux : forgerons, charrons et menuisiers.

Quatre voitures sont prétextes à un exercice de *twittérature*, un nouveau genre de récit d'un maximum de 140 caractères. Sur tablettes iPad ou sur Twitter, les visiteurs se laissent inspirés par la voiture et par certains objets de collections ajoutés à la présentation des voitures sélectionnées.

Une magnifique publication éponyme à l'exposition présente la collection Paul-Bienvenu mais dans un spectre plus large que l'exposition. En effet, 139 des 213 voitures hippomobiles y sont décrites dans leurs moindres détails. Un véritable tour d'horizon de l'imposante donation et un portrait de son fervent collectionneur y sont proposés. Un corpus unique qui a été reconnu comme un bien culturel canadien en raison de son intérêt exceptionnel et de son importance nationale.





## / Corps rebelles [796 m²]

11 MARS 2015 AU 14 FÉVRIER 2016

Une création des Musées de la civilisation avec la participation de Moment Factory, présentée par Loto-Québec avec la collaboration de la Ville de Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Consulat général de France, du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel et du quotidien Le Soleil.

Cette exposition est une incursion dans l'univers en mouvement de la danse contemporaine. Celle-ci transgresse les règles. Rebelle, elle bouscule les références autour du corps idéal et de l'art comme simple divertissement. Pour le néophyte aussi bien que pour le connaisseur, *Corps rebelles* expose l'immatériel, l'intangible; donne corps aux mouvements des danseurs, à l'écriture du geste; rend palpable un art vivant. Aux limites de l'installation et de l'œuvre d'art, l'exposition s'impose comme une référence par son approche muséographique et l'appréciation de l'univers créatif de la danse contemporaine. Elle repose sur une sélection d'œuvres québécoises et internationales où s'expriment le langage du corps en mouvement et l'écriture chorégraphique. La danse contemporaine s'y inscrit comme langage universel et le reflet de la société.

Six modes d'appropriation du corps jalonnent le parcours présenté en autant d'espaces immersifs. À l'aide de productions vidéo réalisées par Jean-Louis Pecci, de photographies, de capsules informatives et de textes explicatifs, le visiteur se laisse absorber par le discours sur le corps et sa transformation par l'expression chorégraphique. Au centre de la salle, une installation vidéo présente simultanément huit interprétations des trois dernières danses du deuxième tableau du *Sacre du printemps* de Vaslav Nijinski sur la musique d'Igor Stravinsky.

Dans un studio situé au cœur de la salle, une expérience participative hors du commun a été réalisée par Moment Factory. Inspirée par la chorégraphie phare, *Joe*, de Jean-Pierre Perreault, l'expérience, rendue possible grâce à la collaboration de la Fondation Jean-Pierre-Perreault, propose au visiteur d'expérimenter les mouvements de cette célèbre chorégraphie. Des résidences chorégraphiques professionnelles et des classes de maîtres sont planifiées pour la durée de l'exposition. Le public assiste en direct au travail de chorégraphes et de danseurs dans ce même espace.

La signature d'une entente avec le Musée des Confluences de Lyon assurera la diffusion des créateurs québécois et de l'expertise muséographique du Musée de la civilisation à l'étranger.

## Expositions hors salle

L'utilisation des espaces publics des différentes composantes du complexe muséal est maximisée afin de présenter, pendant de courtes périodes, des expositions aux sujets variés. Cela augmente considérablement l'offre aux visiteurs.

## / 19<sup>e</sup> concours d'écriture et de dessin Le Soleil : Ce que je retiendrai de toi... Grand-mère, grand-père. [10 m²]

10 AVRIL AU 18 MAI 2014

L'exposition présente les textes et dessins recueillis lors du concours annuel du journal *Le Soleil* destiné aux élèves des écoles secondaires publiques et privées.

## / La Volière du Musée de la civilisation

13 MAI 2014 AU 20 SEPTEMBRE 2015

La Volière du Musée de la civilisation a été financée par la Fondation Alcoa

En marge de l'exposition *Esprits libres*, un appel a été lancé aux artistes en art populaire du Québec pour concevoir des créations volantes inspirées de leurs imaginaires foisonnants et de matériaux de récupération. Neuf œuvres ont été retenues pour une installation ludique dans la vitrine extérieure de la rue de la Barricade, au cœur du Quartier Création. Pour les besoins du concours, les artistes ont été invités à réaliser un oiseau fabuleux à partir de matériaux de récupération (aluminium, bois de grève, bouts de tissus ou tout autre matériau), pour le plaisir, le rêve ou simplement pour le sourire. Ces œuvres fantaisistes sont un hommage aux artistes d'art populaire d'hier et d'aujourd'hui, soucieux de l'importance de préserver, de transformer et de donner une nouvelle vie aux choses.

Chacun des neuf artistes a remporté une bourse de 500 \$, offerte par la Fondation Alcoa. Deux lauréats du concours, Roger Dumont pour son œuvre *Pégaz* et Patrick Lavallée pour *Dualité* ont reçu, en plus, une bourse de 1 000 \$ et leur œuvre a été intégrée aux collections des Musées de la civilisation.



### / L'horlogerie du Jura, selon Richard Mille [10 m²]

10 JUIN AU 21 SEPTEMBRE 2014

*Une exposition conçue par la Fabrique Richard Mille, en collaboration avec le Musée de la civilisation, la Ville de Québec et le Canton du Jura suisse.*

En 2008, le Canton du Jura suisse a offert à la ville de Québec un témoignage de son génie horloger pour son 400<sup>e</sup> anniversaire : l'horloge BONHEUR. Une présentation, pré-installation dans les jardins de l'Hôtel de ville, proposait une incursion dans l'univers du maître horloger permettant d'apprécier le travail de minutie derrière une telle réalisation. Un planétaire d'une extrême précision et des pièces d'horlogerie complétaient la présentation.

### / Acquisitions récentes. Objets de lumière [10 m²]

15 OCTOBRE 2014 AU 29 MARS 2015

De magnifiques objets de verre où transparaît la finesse de leur exécution ont enrichi la collection nationale. Créations contemporaines étincelantes, objets de culte filtrant la lumière et éléments domestiques délicats concourent à l'esthétique des collections. L'installation est réalisée en collaboration avec les étudiants du cours *Textes muséologiques* du Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval.

### / Jouets et ornements d'Allemagne

2 DÉCEMBRE 2014 AU 4 JANVIER 2015

Pour la période des fêtes, les Musées de la civilisation tirent de leurs collections des objets de circonstance. Cette année, des décorations provenant de l'Erzgebirge, région montagneuse de l'est de l'Allemagne surnommée le « pays de Noël » ont fait le bonheur des petits et des grands enfants.

### / L'Objet 2015

8 AU 13 MARS 2015

Chaque année, les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval créent une cinquantaine d'objets domestiques originaux et non moins ingénieux. Leur présentation culmine par une vente aux enchères publique.



MUSÉE DE LA PLACE-ROYALE

### / Installation - Personnages de la Nativité

26 NOVEMBRE 2014 AU 4 JANVIER 2015

Originaire de Saint-Philémon de Bellechasse, l'artiste populaire Philippe Roy a consacré plus de 40 années de sa vie à créer une crèche, en bois polychrome. Une œuvre qui comprend une quarantaine de personnages et d'animaux, des plus convenus aux plus étonnants. Une œuvre unique et touchante, don de l'antiquaire Louis Bolduc.

---

INAUGURÉES ENTRE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014 ET LE 31 MARS 2015, CES NOUVELLES EXPOSITIONS SE SONT AJOUTÉES À CELLES DÉJÀ EN COURS DANS LE COMPLEXE MUSÉAL DES MUSÉES DE LA CIVILISATION.

---

MUSÉE DE LA CIVILISATION

/ ALCOA EST PARTENAIRE DE L'ENSEMBLE  
DE LA PROGRAMMATION DU MUSÉE DE LA CIVILISATION

### Expositions temporaires

#### / Une histoire de jeux vidéo [795 m²]

24 AVRIL 2013 AU 6 AVRIL 2014

*Adaptée par le Musée de la civilisation, cette exposition est organisée par la Réunion des musées nationaux - Grand Palais avec la collaboration du Musée des arts asiatiques Guimet et de l'association MO5.COM.*

Apparu au début des années 1970, le jeu vidéo est un média jeune qui ne cesse de se perfectionner jusqu'à devenir une industrie culturelle majeure. Son histoire se conjugue à celle du design industriel et du graphisme. L'exposition évoque de véritables « ambiances visuelles » à travers l'univers des nouveaux imaginaires.

#### / Pierre Gauvreau. J'espérais vous voir ici [405 m²]

16 OCTOBRE 2013 AU 15 SEPTEMBRE 2014

*Une présentation de La collection Loto-Québec*

Passeur de modernité, Pierre Gauvreau, décédé en 2011, a connu une carrière prolifique. Il laisse en héritage une production artistique et télévisuelle qui a marqué l'évolution de la culture québécoise. L'exposition en témoigne à partir d'une sélection d'œuvres offertes en donation aux Musées de la civilisation par son épouse, Janine Carreau.

### / Esprits libres [170 m²]

16 OCTOBRE 2013 AU 15 SEPTEMBRE 2014

Pierre Gauvreau s'est particulièrement intéressé aux pratiques des créations qui redéfinissent la perception de l'Art au sens large. Sa vision humaniste sur les artistes dits populaires offre le prétexte d'interroger les frontières entre l'art et le non-art. L'exposition aux allures indisciplinées présente des créations étonnantes offertes en donation aux Musées de la civilisation par son épouse, Janine Carreau.

### / Haïti, in extremis [796 m²]

6 NOVEMBRE 2013 AU 17 AOÛT 2014

*Adaptée d'une exposition du Fowler Museum at UCLA (Los Angeles, septembre 2013 à janvier 2014)*

*Haïti, in extremis* explore les liens entre les catastrophes de la dernière décennie et les productions des artistes émergents qui œuvrent principalement dans les ateliers rudimentaires de Port-au-Prince. Sculptures, peintures, textiles, photographies, vidéos, installations et œuvres multimédias réinterprètent les épreuves du pays avec lucidité et imagination.

## Expositions de synthèse et de référence

### / C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI<sup>e</sup> siècle [710 m²]

DU 27 NOVEMBRE 2013 AU 15 SEPTEMBRE 2014 (ENDOMMAGÉE PAR L'INCENDIE DE SEPTEMBRE 2014, SA RÉOUVERTURE EST PRÉVUE À L'AUTOMNE 2015)

*Une présentation d'Hydro-Québec, réalisée en partenariat avec La Boîte Rouge Vif et le projet de recherche Design et culture matérielle (DCM), en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Programme d'aide aux musées de Patrimoine canadien, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Alliance design et culture matérielle, l'Office national du film du Canada et le quotidien Le Soleil.*

L'exposition est le fruit d'un processus de concertation sans précédent auprès des Premières Nations et des Inuit entrepris par La Boîte Rouge Vif et le Musée de la civilisation. Dans une approche résolument contemporaine, d'après une mise en scène d'Yves Sioui Durand, l'exposition propose une réflexion profonde sur ce que signifie être autochtone aujourd'hui. Elle s'attarde à faire comprendre la vision du monde des Autochtones, les relations qu'ils entretiennent avec celui-ci ainsi que les modes d'affirmation culturelle et les enjeux auxquels ils font face. Plus de 400 objets, des projections sur grand écran, des documents audiovisuels (en collaboration avec La Boîte Rouge vif et l'Office national du film du Canada) et des œuvres d'artistes autochtones contemporains illustrent le propos. Un grand récit composé de paroles poétiques de la jeune écrivaine autochtone, Naomi Fontaine, balise le parcours.

### / Le Temps des Québécois [670 m²]

DEPUIS LE 23 JUIN 2004

*Une collaboration spéciale de l'Office national du film du Canada et de Radio-Canada*

L'exposition brosse une synthèse de l'histoire du Québec. Au fil des générations, ses habitants ont connu des hauts et des bas, des tensions et des reculs. Ils ont trouvé des façons inventives pour tailler leur place en Amérique du Nord comme dans le monde. Une société courageuse qui s'est battue pour vivre en français, pour instaurer des institutions à son image et pour affirmer sa culture tout en accueillant de nouveaux arrivants.

## Quartier des découvertes

### / Il était une fois... [220 m²]

DEPUIS LE 22 JUIN 2010

*Une création du Musée de la civilisation présentée par la Banque Laurentienne*

Plongez dans ce monde imaginaire qui berce depuis toujours les rêves d'enfants! Magnifiques costumes de personnages populaires, décors somptueux de lieux incontournables et objets empreints de magie laissent toute la place au jeu! Une occasion unique de vivre nos histoires préférées ou de les réinventer! Il ne suffit que d'un zeste d'imagination!

### / Tour de Terre [150 m²]

DEPUIS LE 10 OCTOBRE 2007

*Conçu et réalisé en partenariat avec le Centre de démonstration en sciences physiques du Collège François-Xavier-Garneau de Québec*

Quelles sont les forces qui modèlent la Terre dans son ensemble? Pour comprendre son langage, que faut-il observer? Prenez le pouls de notre planète de manière ludique!

## MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

## Expositions temporaires

### / Révélations. L'art pour comprendre le monde

[275 m²]

6 MARS 2013 AU 27 SEPTEMBRE 2015

*Une exposition conçue et réalisée par les Musées de la civilisation avec la participation du Séminaire de Québec*

Cette exposition souligne la contribution des prêtres du Séminaire de Québec à l'ouverture de la société québécoise sur le monde et à son émancipation culturelle. L'exposition révèle des œuvres des écoles européennes datant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et d'artistes canadiens de renom. Une exposition réalisée à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire du Séminaire de Québec.

### / La colonie retrouvée [416 m²]

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MAI 2013

*En partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec*

Cinq années de fouilles sur le promontoire de Cap-Rouge mettent au jour le site de la première colonie française en Amérique du Nord. Le site de Cartier-Roberval est unique et éclaire sur ce qu'était l'établissement colonial au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Expositions de synthèse et de référence

### / Partir sur la route des francophones [416 m²]

DEPUIS LE 10 MARS 2010

L'Amérique française sous l'angle des migrations prend forme avec les périples des Français vers l'Amérique du Nord, puis avec ceux des Canadiens français vers les États-Unis et l'Ouest canadien, ainsi que ceux des Acadiens et des Métis. Mouvances et ancrages constituent la trame de l'exposition. Les parcours des migrants, pleins d'espoir ou victimes de l'histoire, en tissent les récits de vie.

### / Le circuit d'interprétation du site du Séminaire de Québec

DEPUIS LE 19 SEPTEMBRE 2006

*Réalisé en partenariat avec La Commission de la capitale nationale du Québec et le Séminaire de Québec*

Neuf panneaux d'interprétation illustrés et trilingues font découvrir au visiteur ce haut lieu d'activités religieuses, éducatives et sociales.

## Exposition hors salle

### / Hommage aux donateurs : Acquisitions récentes

5 FÉVRIER AU 15 JUIN 2014

La sélection d'objets de cette année inclut une robe de scène offerte par la cantatrice Colette Boky, une robe de la danseuse Carlotta offerte par Teresa Coburn, un précieux tapuscrit sur la bibliothèque du Collège des Jésuites offert par Charles A. Drolet, des miniatures de Gerome Fassio offertes par Yvan Gauthier, un cahier d'aquarelles d'Alice Major offert par Peter et Rosalyn Smith ainsi que les œuvres *One Direction* et *Daily Bread Gives Us Today* de Severija Incirauskaitė-Kriauneviciene, acquises lors d'un concours associé à la Biennale du lin de Portneuf.

MAISON HISTORIQUE CHEVALIER

## Exposition de synthèse et de référence

### / Ambiances d'autrefois [400 m²]

2 MAI 2000 AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2014

Dans un décor au goût du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exposition raconte les intérieurs d'autrefois. Elle met en valeur la riche collection de mobilier et d'arts décoratifs des Musées de la civilisation.

MUSÉE DE LA PLACE-ROYALE

## Expositions de synthèse et de référence

### / Place-Royale en pleine croissance [115 m²]

### / Comme nulle part ailleurs [115 m²]

### / Trois siècles de commerce [50 m²]

DEPUIS LE 18 NOVEMBRE 1999

De l'occupation amérindienne du territoire jusqu'aux années 1990, la Place-Royale joue un rôle déterminant dans l'histoire de Québec. Au cours de ses 400 ans, le site de fondation de Québec est le centre de nombreuses activités : lieu de passage, centre d'affaires, milieu de vie.

### / Champlain retracé, une œuvre en 3 dimensions

[130 m²]

DEPUIS LE 14 MAI 2008

*En partenariat avec l'Office national du film du Canada*

Personnage mythique de l'histoire du Québec, Champlain demeure méconnu. Le cinéaste Jean-François Pouliot pose son regard sur le fondateur de Québec. Conjuguant images d'animation et performance d'acteurs (Pascale Montpetit et Eudore Belzile), la projection en trois dimensions promet une rencontre spectaculaire avec cet homme d'exception. Non moins fascinante, une maquette réalisée par Michel Bergeron montre Québec en 1635, année de la mort de Champlain.

## Espace découverte

### Place-Royale en 1800 [188 m²]

DEPUIS LE 18 NOVEMBRE 1999

Dans l'habitat de Charles-Édouard Grenier, maître tonnelier et sa famille, les jeunes visiteurs enfilent leurs habits et découvrent les façons de vivre en Nouvelle-France.



## **LA MÉDIATION CULTUELLE ET ÉDUCATIVE : DES ACTIVITÉS AU CŒUR DU PROJET CULTUREL**

Pour comprendre le monde, appréhender les sociétés qui s'y structurent et s'organisent, pour saisir comment elles communiquent et échangent entre elles, et à quel point elles évoluent par la création et l'innovation, les Musées de la civilisation intègrent à leur programmation de nombreuses activités de médiation culturelle et éducative. La médiation crée des ponts entre les contenus des expositions et les publics. Les partenaires scientifiques, artistiques, éducatifs, culturels, et communautaires sont de précieux alliés qui permettent de multiplier ces actions, pour le plus grand intérêt de tous.

Ainsi, pendant l'année 2014-2015, un programme riche, collé à l'actualité d'ici et à celle d'ailleurs, empreint d'histoire, de la diversité des cultures et de la vitalité des Premiers Peuples a permis l'accès universel aux contenus, a contribué à faire tomber les barrières de la différence et encourager la participation citoyenne. Pour ce faire, les nouvelles avenues numériques ont été utilisées.

Plus de 255 000 personnes ont bénéficié des activités de médiation dans leur ensemble sans compter ceux qui participent aux activités de médiation autonomes, comme, par exemple, celles qui se font dans les salles d'exposition sans l'intervention d'un guide-animateur.

### **Un programme culturel diversifié**

Des conférences et des débats, des journées thématiques et des rencontres citoyennes, des résidences d'artistes, des ateliers et des démonstrations de savoir-faire, des projections, des spectacles, des concerts, des festivals et toutes sortes d'événements culturels aux concepts originaux tels que *La folle soirée* sur le thème de la beauté, les programmes d'activités culturelles foisonnent, tantôt conçues par l'équipe de médiation du Musée, tantôt générées grâce à 44 partenariats différents.

Forme d'expression fondamentale, l'architecture et les métiers d'art occupent toujours une place de choix dans la programmation de médiation culturelle grâce à un partenariat dynamique avec l'École d'architecture, le baccalauréat en art et sciences de l'animation de l'Université Laval et l'Institut québécois d'ébénisterie. Souvent, des projets originaux et innovants d'étudiants sont présentés comme en ont témoigné une exposition sur un éventuel agrandissement intérieur du Musée de la civilisation ainsi que *L'Objet* présentant des créations originales d'objets d'utilisation domestique.

L'installation d'équipement de projection de pointe à l'auditorium Roland-Arpin a relancé l'intérêt pour le 7<sup>e</sup> art au cœur de la ville grâce à un partenariat avec le cinéma Le Clap. Des films du monde, des films d'auteurs, des documentaires, des festivals de films se sont succédés notamment en collaboration avec Antitubes, Vidéo femmes et la Société québécoise d'ethnologie.

Du côté de la littérature, les choix se sont tournés vers la poésie, le conte, la bande dessinée et l'essai. Les artisans de la littérature de l'espace francophone ont trouvé l'oreille d'un public fidèle avec des activités telles qu'une Carte blanche à Kim Thuy à l'occasion du festival *Québec en toutes lettres* et *Les contes à passer le temps* présentés dans les voûtes de la Maison historique Chevalier.

Aussi, les deux soirées *Le Devoir de débattre* ont fait le plein avec les questions de souveraineté à la suite au référendum tenu en Écosse à l'automne 2014, et de liberté d'expression après l'attentat au Charlie Hebdo. Pour une quatrième année, des citoyens au parcours remarquable ont aussi suscité la réflexion chez un public intellectuellement curieux. Denys Arcand, Dominic Champagne, Louise Arbour, Pierre Lavoie et Cyrille Barrette ont fait écho aux questions de science et d'environnement, de culture et d'éducation, lors d'entretiens avec la journaliste Françoise Guénette.

Traditionnellement célébrée en juin, la journée nationale des Autochtones a été soulignée de belle façon Chants de gorge et jeux inuit, musique, danse et démonstrations de savoir-faire par des Innus, des Inuit, des Wendat (Hurons) ont fait place à des rencontres de réconciliation alors que la présentation du documentaire très primé *Kébécoisie*, suivie d'un échange avec les réalisateurs et quatre des protagonistes Autochtones du documentaire, a confronté les idées préconçues.

Finalement, grâce à une collaboration très réussie avec la Commission de la capitale nationale du Québec, une nouvelle série consacrée aux objets de la collection, *Les trésors de la capitale* a vu le jour, dévoilant des pans moins connus de l'histoire du Québec et a su captiver le public à chaque représentation.

### La médiation éducative pour tous

Pas moins de 35 activités de médiation éducative destinées au grand public ont été proposées dans le complexe muséal : visites commentées, ateliers de connaissance et d'expérimentation, parcours numériques et espaces découverte tandis que 27 activités dirigées, conçues spécifiquement pour les différents niveaux scolaires, ont rejoint 23 654 jeunes, de la petite enfance au secondaire; 41 290 autres ont fréquenté les Musées en visite autonome avec leurs accompagnateurs.

### La relâche 2015

Toujours en lien avec une exposition vedette, le thème de la relâche, *Follement animée*, a été inspiré cette année, par le cinéma d'animation. Le Musée de la civilisation a vibré au rythme de la jeunesse pendant neuf jours et a fait le bonheur de 18 540 visiteurs. Laboratoires d'animation, atelier de bruitage, atelier de pixilation, jeu-questionnaire, jouets optiques, salle de cinéma forain, soirée ciné-pyjama ont mis jeunes et moins jeunes en action et en interaction. Même les tout petits visiteurs de 3 à 6 ans ont été initiés à l'univers du cinéma d'animation dans la zone *Balbu-ciné* conçue spécialement à leur intention.

### Réminiscence, quand le passé aide le présent

Si les jeunes sont une préoccupation constante pour l'équipe de la médiation éducative des Musées de la civilisation, il en est de même pour les aînés, notamment ceux vivant en centre d'hébergement de santé longue durée (CHSLD) qui ne peuvent se déplacer vers le complexe muséal. Voilà pourquoi, dans le cadre du programme Culture-santé, les Musées de la civilisation et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Québec-Nord ont réalisé une trousse de transmission de l'histoire et d'animation culturelle *Réminiscence, quand le passé aide le présent*, aujourd'hui implantée dans 88 CHSLD et centres de jour répartis dans 57 villes du Québec. À l'automne 2014, afin de souligner la qualité exceptionnelle de l'engagement des Musées de la civilisation envers leur communauté, le CSSS de Québec-Nord a décerné le Prix Partenariat culturel aux Musées de la civilisation pour ce projet.





## **DES MUSÉES NUMÉRIQUES**

### **L'enrichissement de l'offre de contenus diffusés de façon numérique**

Par sa nouvelle structure et ses nouveaux mécanismes de présentation, le site Web des Musées est plus efficace pour la mise en valeur de la programmation culturelle et des services des Musées. Il a notamment permis l'intégration de nombreuses entrevues vidéos, la diffusion de publications numériques et d'enregistrements de conférences.

### **La continuité entre l'expérience numérique et celle vécue *in situ***

Deux applications mobiles ont été déployées dans l'exposition *Image x Image. Le cinéma d'animation à l'ONF*. *Image x Image* est un compagnon de visite interactif sur iPod qui permet de voter pour les films d'animation diffusés dans l'exposition et d'enregistrer ses préférences pour un visionnement ultérieur. *Animation iXi*, destinée aux tablettes iPad, a été déployée dans le Laboratoire d'animation et permet la réalisation de films d'animation en employant la technique du « stop motion ».

La présence des Musées sur les réseaux sociaux a été orientée vers la diffusion de contenus en corrélation avec le projet culturel des Musées. Mentionnons entre autres : la diffusion d'entrevues vidéos, la diffusion en direct sur Twitter (*live-tweet*) d'événements et de conférences (*incendie, Rares et précieux – traité de Paris de 1763, colloque Musées, création, spectacle, colloque Les musées et leurs publics*), le projet jeunesse pour la *Manif d'art 7*, la publication de photographies et de vidéos des montages d'expositions et des résidences d'artistes, la diffusion des créations du public dans certaines expositions et la participation à l'événement international #MuseumWeek avec Twitter. Le tout, complété par la diffusion d'informations liées à la programmation culturelle et événementielle des Musées.

À l'occasion de la rencontre professionnelle Web à Québec 2015, un artiste en arts numériques et des programmeurs de Québec et de Bordeaux ont créé une œuvre numérique à partir de la collection nationale des Musées de la civilisation. Cette œuvre a exploité les descriptions et les photographies des objets de la collection, ainsi que les sons d'ambiance des participants du Web à Québec, afin d'exprimer une œuvre sous triple forme : image (motifs dynamiques), son (mélodie des données extraites et produites) et mouvement d'un robot.

## **LA FRÉQUENTATION DU COMPLEXE MUSÉAL**

En 2014-2015, le nombre total d'entrées aux portes dans les quatre établissements publics du complexe muséal, soit le Musée de la civilisation, le Musée de l'Amérique francophone, le Musée de la Place-Royale et la Maison historique Chevalier, a été de 760 772 entrées.

### **La fréquentation du Musée de la civilisation**

L'année 2014-2015 a été caractérisée par une baisse de l'achalandage. En effet, le Musée a enregistré une baisse de 85 636 (-14,01 %) comparativement à l'exercice précédent, soit 525 820 entrées aux portes contre 611 456 en 2013-2014. Cette baisse de fréquentation s'explique principalement par l'incendie du 15 septembre 2014 qui a provoqué d'abord la fermeture complète du bâtiment les quatre jours suivants et, par la suite, celle de la moitié du Musée jusqu'à la fin du mois de février 2015 pour les rénovations nécessaires.

Par ailleurs, la fermeture de l'exposition sur les peuples autochtones, *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI<sup>e</sup> siècle*, a non seulement eu des répercussions sur la fréquentation des clientèles locales et touristiques, mais aussi sur la fréquentation scolaire. L'offre scolaire en lien avec le thème des Premières Nations constitue un motif de fréquentation pour plusieurs enseignants, notamment parce qu'elle leur permet d'atteindre des objectifs pédagogiques.

Au 31 mars 2015, le Musée avait cumulé, depuis son ouverture officielle en octobre 1988, 17 050 642 entrées.

### **Une visite très satisfaisante au Musée de la civilisation**

Le taux de satisfaction générale est très élevé. En effet, 23 % des visiteurs se disent enchantés de leur visite au Musée alors que 75 % se déclarent très satisfaits ou satisfaits. Quant à l'exposition vedette *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*, le pourcentage combiné de visiteurs très satisfaits ou satisfaits est de 99 %.

Les répercussions de l'exposition vedette

- 80 % des personnes ont visité l'exposition vedette *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*
- 22 % des visiteurs touristes sont venus à Québec en partie ou surtout pour *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin* et 5 % disent avoir prolongé leur séjour à Québec pour la visiter.
- Cette exposition a attiré un nouveau public alors que 33 % des visiteurs en étaient à leur première visite du Musée de la civilisation et 44 % à leur première visite à Québec.

### **La fréquentation des autres composantes du complexe muséal**

En 2014-2015, le Musée de l'Amérique francophone a enregistré une baisse de 26 875 entrées comparative-ment à l'année précédente, pour un total de 94 876 comparative-ment à 121 751 en 2013-2014. On peut expliquer cette baisse par le fait qu'aucune nouvelle exposition n'a pris l'affiche. Au 31 mars 2015, le Musée de l'Amérique francophone affichait un total de 2 766 780 entrées aux portes depuis son intégration au Musée de la civilisation, le 1<sup>er</sup> juin 1995.

À la Place-Royale, une baisse de fréquentation est également remarquée tant du côté du Musée de la Place-Royale, qui entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 mars 2015, enregistrait une baisse de 16,84 % comparative-ment à l'exercice financier de 2013-2014, que du côté de la Maison historique Chevalier dont le taux a chuté de 53,23 % en raison d'une fermeture de plus de 6 mois pour entreprendre d'importants travaux de réfection et pour rafraîchir l'exposition en cours depuis le début de l'an 2000.

### **La fréquentation des activités culturelles et éducatives**

La fréquentation des activités de médiation culturelle a connu une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente, s'élevant à 74 869 participants. L'augmentation du nombre d'activités réalisées en partenariat avec d'autres organisations ainsi que l'acquisition d'un tout nouveau système de projection cinématographique à l'auditorium Roland-Arpin ne sont pas étrangers à ces résultats.

Au plan de la médiation éducative, 181 814 participants ont assisté aux activités, soit une baisse de 12 % par rapport à l'année précédente qui s'explique principalement par la diminution de la variété de visites commentées offertes dans les salles d'exposition pendant les 7 mois qui ont suivi l'incendie. On peut toutefois se réjouir du grand succès de fréquentation de l'événement *Rares et précieux. Le traité de Paris de 1763*, de même que de la fidélité des groupes en visite aux Musées.

# LE RAYONNEMENT ET L'ACTION INTERNATIONALE

## LES MUSÉES DE LA CIVILISATION ET LE MONDE

Dans la mise en œuvre de leur Politique de relations internationales, les Musées de la civilisation ont inscrit l'Amérique latine et, particulièrement, le Brésil, comme axe prioritaire de développement et d'échanges internationaux. Depuis 2012, des collaborations actives et durables sont entretenues avec plusieurs partenaires brésiliens qui représentent un potentiel d'échanges culturels et économiques significatifs entre le Québec et le Brésil. Dans la foulée de la participation des Musées de la civilisation au congrès de l'ICOM à Rio de Janeiro en 2013, une entente de collaboration a été signée avec le Museu da Pessoa à São Paulo, unissant les expertises des deux institutions pour la création et la présentation d'une exposition sur le Brésil au Musée de la civilisation en 2016. Cette entente de collaboration a aussi mené à la signature d'un partenariat officiel s'échelonnant sur plusieurs années avec le Museu da Pessoa et le réseau SESC-São Paulo pour la mise sur pied d'un programme de formation (*workshop*) en études en patrimoine, dont la première édition aura lieu à São Paulo du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août 2015. Ce programme a déjà permis des rapprochements entre plusieurs institutions de la ville de São Paulo, dont le Secrétariat de la Culture de l'État de São Paulo, la Pinacoteca do Estado de São Paulo, le Museu da Imigração do Estado de São Paulo et bien d'autres, et assuré leur participation à titre de collaborateurs actifs pour ces workshops. Les Musées de la civilisation ont aussi été invités par le Secrétariat de la Culture de l'État de São Paulo et le Museu Índia Vanuïre à participer à la IV<sup>e</sup> rencontre de l'État de São Paulo sur les questions autochtones et les musées et au V<sup>e</sup> séminaire sur les musées, les identités et les patrimoines culturels qui se tiendront à Lupã du 30 juin au 2 juillet 2015.

Une exposition à venir abordant aussi le thème excessivement riche des fondements de notre société portera sur la ville de Londres. Le projet est déjà en préparation avec des institutions londonniennes, dont le Victoria & Albert Museum. Ces échanges avec le Royaume-Uni s'ajoutent à ceux que les Musées de la civilisation ont poursuivi en 2014-2015 pour des projets actuels et futurs avec l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et le Canada.

Finalement, les Musées ont accueilli durant l'année, de nombreux visiteurs étrangers, des collègues du milieu muséal, des chercheurs, des délégués et des dignitaires. Plus de 90 personnalités provenant d'une douzaine de pays – France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Suède, Danemark, Royaume-Uni, États-Unis, Martinique, Haïti et Afrique du Sud – ont pu découvrir une ou plusieurs des composantes des Musées de la civilisation.

## LA RECHERCHE : LE DÉVELOPPEMENT ET LE PARTAGE DES SAVOIRS

Au cours de la dernière année, des alliances stratégiques avec des centres et des infrastructures de recherche universitaires ont été développées et renouvelées. S'inscrivant tant dans le domaine muséologique que dans d'autres champs disciplinaires pour lesquels les Musées ont développé une expertise, des ententes de partenariats avec les milieux scientifiques ont permis de renforcer ces collaborations nationales et internationales. Ce fut notamment le cas du renouvellement de l'entente-cadre avec l'Université Laval ainsi que d'une nouvelle collaboration avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal de l'UQAM.

Soucieux de développer et de renforcer des relations déjà bien établies, les Musées de la civilisation ont continué à favoriser les échanges et les collaborations de toutes sortes avec des groupes autochtones d'ici et d'ailleurs, de façon à permettre l'expression culturelle et la mise en valeur de leurs identités historiques et contemporaines. En matière de relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Comité d'action sur les projets autochtones (CAPA) a poursuivi ses activités, en donnant son avis sur la cohérence des projets menés par l'institution. Pensons aussi aux projets de recherche « Voix, territoires et images » de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à « Habiter le Nord québécois » de l'Université Laval, auxquels collaborent les Musées.

La relève en muséologie et en sciences humaines et sociales a toujours une place privilégiée dans les projets. En 2014, une bourse a été octroyée dans le cadre du programme de bourses en milieu pratique pour l'étude des collections, fruit d'un partenariat novateur entre les Musées de la civilisation et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Grâce à ce programme, Lysandre Saint-Pierre, de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), bénéficie pour les deux prochaines années d'une bourse d'une valeur annuelle de 21 000 \$.

La 3<sup>e</sup> édition de l'Université d'été internationale en études muséales CÉLAT/MCQ sur le thème « Ville et musée : nouveaux enjeux territoriaux » a eu lieu en mai 2014. Pendant une semaine, des étudiants de plusieurs cycles universitaires et de disciplines variées ont réfléchi aux approches muséologiques et urbanistiques autour d'enjeux liés au développement urbain et muséal.

Les Musées de la civilisation poursuivent aussi leur action dans l'avancement de la réflexion sur la pratique muséale avec la collaboration de nouveaux partenaires internationaux. Depuis 2014, l'institution muséale s'est associée aux membres organisateurs des congrès en muséologie présentés chaque année à San Sebastián en Espagne en partenariat avec la Universidad del País Vasco. L'édition 2014 : *Quoi et comment exposer dans les musées et espaces patrimoniaux?* présentait une dizaine d'intervenants des musées et des universités en provenance du Québec et du Canada, des États-Unis, du

Venezuela, de France et d'Espagne, et a attiré la participation d'une centaine d'acteurs des milieux de la muséologie et du patrimoine. L'édition de l'automne 2015 réfléchira sur la « Muséalisation des mémoires : patrimonialisation et représentation des conflits ». Ces rencontres sont le fruit de la poursuite d'échanges et de transferts d'expertise avec plusieurs collaborateurs espagnols, intervenants-clés en culture.

En février 2014, un deuxième numéro de la revue *VARIATIONS* a été lancé, intitulé *Réminiscence, quand le passé aide le présent* (collection « Pratiques muséales », no 1, 2015). Il porte sur un programme d'activités culturelles et historiques destinées aux clientèles en perte d'autonomie réalisé par le Musée de la civilisation, en partenariat avec le CSSS Québec-Nord. Sous le titre « Technè et changement social », le deuxième numéro de *THEMA. La revue des Musées de la civilisation*, est sortie en avril. Ces deux revues destinées aux chercheurs, aux praticiens et aux passionnés de muséologie, rendent accessibles des contenus culturels et mettent en valeur la portée scientifique des réalisations muséales.

### La tenue de rencontres internationales

Deux importants rendez-vous ont eu lieu, soit le colloque *Musées, création, spectacle* dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, en octobre 2014 et le symposium *Les musées et leurs publics. Savoirs et enjeux*, en décembre 2014. La spécialiste en évaluation muséale des Musées de la civilisation a été invitée à donner une formation au Musée d'ethnographie de Genève.



### La bourse Roland-Arpin

La bourse Roland-Arpin a été remise à Johanne Lacoste, étudiante à la maîtrise en muséologie de l'Université du Québec à Montréal, pour son essai *Dialogue entre les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques) à l'ère numérique : la convergence et l'interopérabilité des bases de données*.

## LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS DES MUSÉES DE LA CIVILISATION

Chacune des actions de mise en marché des produits des Musées a pour objet de faire rayonner nos savoir-faire et nos collections, dans un esprit d'ouverture aux collaborations. Cet esprit participatif définit la marque des Musées auprès de la communauté nationale et internationale.

Au Québec, *L'Univers de Michel Tremblay* est présenté au public montréalais depuis le 29 avril 2014 jusqu'au 6 septembre 2015 à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Dans la région de Sorel, au Musée des Abénakis d'Odanak, *Prenons tous place (Mziwi abida)* a marqué, du 25 septembre 2014 au 28 février 2015, la première escale d'une tournée destinée principalement aux communautés autochtones. Cette exposition fait écho à *C'est notre histoire - Premières Nations et Inuit du XXI<sup>e</sup> siècle* et constitue le fruit d'une concertation remarquable avec La Boîte Rouge Vif et 18 communautés issues des onze nations autochtones et des Inuit du Québec.

En collaboration avec le Rijksmuseum Van Oudheden de Leiden, aux Pays-Bas, l'exposition *Fascinantes momies d'Égypte* a poursuivi son périple en Espagne, en faisant escale à la CaixaForum Girona avant de terminer sa tournée à la CaixaForum Zaragoza au début de 2015. La coopération avec l'institution néerlandaise s'est prolongée avec la préparation de l'exposition *Égypte magique*. En 2016, le Musée dauphinois de Grenoble présentera au public français, près de 150 objets provenant des collections des Premiers Peuples des Musées de la civilisation dans leur nouvelle exposition *Inuit* tandis que d'autres expositions à portée internationale sont en cours de préparation - *Histoire de Brésiliens*, *Trésors du Natural History Museum* de Londres, ainsi que *Turbulences* et *Nanotechnologies*.

CETTE ANNÉE, DEUX PRODUCTIONS MAJEURES SE SONT DISTINGUÉES SUR LA SCÈNE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE : L'EXPOSITION *PARIS EN SCÈNE. 1889-1914* A REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE 2013-2014 DE LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES DU QUÉBEC (SMQ), TANDIS QUE *C'EST NOTRE HISTOIRE. PREMIÈRES NATIONS ET INUIT DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE* S'EST VU REMETTRE LE PRIX D'HISTOIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'EXCELLENCE DES PROGRAMMES EN MUSÉE : *HISTOIRE VIVANTE!* LES MEMBRES DU JURY ONT RECONNU, DANS CETTE EXPOSITION UNE REPRÉSENTATION MUSÉALE DONT LA MATURITÉ, LE CARACTÈRE INCLUSIF ET LA PERTINENCE SURPASSENT TOUT CE QUI S'EST FAIT À CE SUJET JUSQU'À PRÉSENT.



# LA COLLECTION NATIONALE

## LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le projet culturel des Musées de la civilisation imprime une structure spécifique du mode de collectionnement et ouvre la voie à des perspectives d'interprétation enrichies. Cinq champs thématiques ont été identifiés comme autant de repères qui proposent un regard conséquent sur les collections encyclopédiques des Musées de la civilisation. Ces champs thématiques se déclinent entre la nature et l'environnement permettant de rendre compte de la relation de la société avec son environnement; le cadre de vie englobant l'habitat humain; l'organisation et la structuration de la société explorant la question des pouvoirs; les communications et les échanges animant le développement humain et enfin la création et l'innovation qui examinent les avenues où les sociétés innovent et cherchent à dépasser leurs limites.

La nature polysémique des collections favorise par ailleurs une lecture transversale de l'univers social et explore d'autres regards sur le patrimoine culturel immatériel, le contemporain, les Premiers Peuples, la vie religieuse, la diversité culturelle, la diversité géographique, la diversité sociale, le patrimoine historique et les cultures du monde. L'ensemble de ces regards croisés permet d'organiser et de structurer une collection de société, vivante et dynamique, telle que celle des Musées de la civilisation.

Au cours de l'année, la collection nationale s'est développée selon ces axes. Ainsi, le thème structuration et pouvoir a pu trouver écho dans l'affiche électorale de 1976 du Parti Québécois ou encore dans les carrés rouges portés par les leaders du printemps érable de 2012. Les échanges et communications ont été, entre autres, illustrés par les affiches publicitaires des Jeux Olympiques de Montréal en 1976, généreusement offertes par Marc Choko. La donation Kathée Monette de tapis crochetés atteste, quant à elle, du cadre de vie où la tradition et la modernité s'entremêlent, comme le sont la donation Nicole Proulx et Patrick Ollbrich (armoire du début du 19<sup>e</sup> siècle), celle de Louise Dazé (robe de première communion) ou encore la donation de la famille Joncas-Ouellet (chaise et pièces de céramique contemporaines). Ces donations ont été mises en valeur dans l'exposition *Acquisitions récentes. Du nouveau dans les collections* au mois de février dernier.

## LES COLLECTIONS HORS LES MURS

Les collections sont aussi diffusées par des prêts consentis à d'autres institutions muséales ou à des lieux culturels qui contribuent ainsi à leur mise en valeur et à leur rayonnement extra-muros. Parmi ces institutions figurent le Musée canadien de l'histoire, le Musée McCord, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), la Fabrique Notre-Dame de Québec, Parcs Canada, le Planétarium Rio Tinto Alcan et la Ville de Québec.

## LA GESTION DES COLLECTIONS

Dans le cadre de son projet de remplacement des bases de données de gestion des collections par un outil intégré, les Musées ont commencé l'implantation du logiciel *The Museum System*. En parallèle, le travail de conservation préventive des archives historiques du Séminaire de Québec en dépôt au Musée de l'Amérique francophone s'est maintenu, grâce à une subvention gouvernementale. Les interventions débutées l'an dernier sur les collections se sont poursuivies et de nouvelles ont été amorcées sur de nouveaux secteurs. Ces opérations ont entraîné la prolongation du moratoire sur les prêts de documents des archives historiques, de la bibliothèque de livres rares et anciens, des collections d'œuvres sur papier et des images numériques.

## LE CHANTIER DE NUMÉRISATION DES COLLECTIONS

Le plan culturel numérique du Québec (PCNQ) annoncé en septembre 2014 a permis aux Musées de la civilisation d'amorcer un important chantier de numérisation de leurs collections. Ce chantier répond à un besoin pressant de diffusion et d'accès aux collections nationales. Il implique, d'une part, la prise de vue d'objets de divers secteurs des collections et, d'autre part, la numérisation de documents d'archives historiques provenant de fonds privés et du fonds du Séminaire de Québec, dont les documents couvrant la période de 1623 à 1800 sont inscrits au registre *Mémoire du monde* de l'UNESCO.

L'ampleur de la tâche étant considérable, les collections seront graduellement numérisées grâce à ce chantier pluriannuel. Dès janvier 2015, une équipe spécialisée dans la prise de vue des objets a été constituée au Centre national de conservation et d'études des collections. Un second espace, destiné à la numérisation des documents d'archives historiques, a été aménagé au Musée de l'Amérique francophone pour le démarrage au printemps 2015 d'une deuxième équipe. Au 31 mars 2015, près de 3 000 cartes et plans ont été photographiés et numérisés, dans le cadre du chantier de numérisation des archives pour le Réseau patrimonial numérique québécois.



La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Christine St-Pierre, la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Mme Hélène David, le Consul général de France à Québec, M. Nicolas Chibaeff et l'historien M. Denis Vaugeois, ont profité de la venue du traité de Paris de 1763 pour visiter le chantier des archives des Musées de la civilisation en compagnie du directeur général, M. Michel Côté, de la directrice des collections, Mme Katy Tari, et de l'archiviste, M. Peter Gagné.

## LE CENTRE NATIONAL DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES DES COLLECTIONS

Composante des Musées de la civilisation, le Centre national de conservation et d'études des collections centralisera à moyen terme l'ensemble des collections – objets et œuvres, archives historiques et bibliothèque de livres rares et anciens – avec l'assurance de fournir les conditions de conservation requises. Les Musées de la civilisation s'affairent activement à la mise à niveau des collections d'archives en déployant des normes de conservation préventive qui assurent des conditions optimales. Véritable chantier, cette minutieuse préparation est préalable au transfert de ces collections au CNCEC. Cette transformation de la réserve en un lieu de savoir sur le patrimoine matériel, archivistique et documentaire, maximisera l'accessibilité des collections à des fins d'étude et de recherche.

### La fréquentation de la salle de consultation du Musée de l'Amérique francophone

- 687 services personnalisés de référence et de consultation sur place
- 2 746 documents consultés

### Les prêts d'objets de collection et de documents d'archives

- 65 prêts courants pour 1 619 objets
- 6 prolongations de prêts pour 148 objets
- 22 nouveaux contrats de prêts pour 440 objets
- 3 nouveaux contrats de prêts pour 20 documents d'archives

### La numérisation des collections et des archives historiques

- Plus de 3 000 cartes et plans numérisés
- 1 628 objets et 3760 documents numérisés dans le cadre du chantier de numérisation des archives

### La restauration par le Centre de conservation du Québec

- 22 œuvres ou artefacts entièrement restaurés
- 28 œuvres ou artefacts en cours de restauration
- 1 723 heures consacrées aux collections des Musées
- 100 heures allouées à l'expertise des objets à la suite à l'incendie

## RETOUR SUR L'INCENDIE

HEUREUSEMENT, D'INFIMES DOMMAGES ONT ÉTÉ CONSTATÉS SUR LES OBJETS PRÉSENTÉS DANS LES SALLES TOUCHÉES PAR L'INCENDIE DE SEPTEMBRE 2014. TRÈS RAPIDEMENT, ILS ONT TOUS ÉTÉ RETIRÉS, NETTOYÉS PUIS ENTREPOSÉS. MÊME CEUX MIS EN VALEUR DANS LES SALLES PLUS ÉLOIGNÉES DU SINISTRE ONT SUBI UN EXAMEN APPROFONDI ET UNE ANALYSE RIGOUREUSE. LA SITUATION EST REVENUE PEU À PEU À LA NORMALE AVEC LA RÉOUVERTURE GRADUELLE DES SALLES.



## L'ADMINISTRATION

### **LA SITUATION FINANCIÈRE DES MUSÉES DE LA CIVILISATION Le Fonds d'exploitation**

La subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications pour le fonctionnement des Musées de la civilisation s'est élevée, au cours de l'exercice 2014-2015, à 17 944 800 \$.

Les revenus autonomes des Musées présentent une augmentation de 672 147 \$ par rapport à 2013-2014. Cette augmentation s'explique principalement par les premiers versements, totalisant 1 351 229 \$, reçus de l'assureur à la suite de l'incendie du 15 septembre 2014. Cependant, il faut souligner une diminution des revenus de la billetterie des Musées de 472 028 \$ comparativement à l'exercice précédent.

Signalons également l'apport en commandites financières de 1 040 286 \$ ainsi que l'importante contribution de 722 300 \$ de la Fondation des Musées de la civilisation. La hausse des autres subventions du gouvernement du Québec s'explique par la constatation, en 2014-2015, d'un revenu équivalent à la perte sur radiation d'immobilisation à la suite de l'incendie.

Les dépenses globales des Musées, excluant les dépenses liées aux immobilisations, le coût du financement de la dette à long terme et l'échange de biens et services reçus, ont diminué de 2 162 326 \$ en 2014-2015 par rapport à 2013-2014. Les diminutions les plus importantes ont été réalisées principalement dans le transport et les communications pour un montant de 966 346 \$, dans les services professionnels pour un montant de 788 023 \$ et dans les locations pour un montant de 460 378 \$.

#### **Le Fonds des réserves**

Le solde du Fonds des réserves s'élève à 25 000 \$ et correspond au montant pour l'auto-assurance.

#### **Le Fonds de maintien des actifs et le Fonds des projets spéciaux**

Les autres subventions reçues du gouvernement du Québec constituent les seuls revenus de ces deux fonds. Ces revenus équivalent, pour chaque projet financé, aux versements en capital et en intérêts de sa dette dans l'année, sans toutefois dépasser le total cumulé des charges non capitalisables et de l'amortissement des immobilisations de ce projet. Ces subventions ont augmenté de 709 267 \$ comparativement au dernier exercice financier, principalement en raison des projets d'immobilisations financés par une nouvelle dette à long terme en 2014-2015.

À la suite du redressement des soldes de l'actif net au 1<sup>er</sup> avril 2013, relativement à l'application de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts*, les Musées présentent, au 31 mars 2015, un actif net de (19 797 380 \$), composé de (15 642 851 \$) investis en immobilisations, de 25 000 \$ affectés à la réserve pour l'auto-assurance et de (4 179 529 \$) non grevés d'affectations.

### **LES ACTIVITÉS COMMERCIALES Les événements privés et spéciaux**

Au terme de l'année financière 2014-2015, l'objectif des événements privés a été dépassé de 11 % et les revenus bruts ont atteint 422 000 \$. Plus de 20 000 personnes ont pu apprécier les espaces et les expositions des Musées de la civilisation au cours de 200 événements distinctifs. Dans un contexte économique peu favorable, malgré les travaux de rénovation au Musée de la civilisation et une compétition toujours plus intense, il s'agit de résultats qui témoignent de la vitalité du secteur au sein de l'institution.

La clientèle est diversifiée et fidèle. On y retrouve notamment de grandes entreprises, des ministères, des institutions financières, des organisations culturelles, des associations et des ordres professionnels, des universités et des maisons d'enseignement, des gens d'affaires de tous les horizons, des politiciens et des diplomates, des agences réceptives, des acteurs du milieu touristique et de nombreux particuliers. Les segments du corporatif et du social dominent cependant. Environ la moitié de la clientèle provient de la grande région de Québec, 37 % des autres régions de la province et 13 % de l'extérieur.

#### **La commandite**

De nombreuses entreprises ont soutenu financièrement les Musées à titre de commanditaire d'expositions ou d'activités. Partenaire exceptionnel, Alcoa a renouvelé sa contribution financière pour une neuvième année consécutive, à titre de présentateur de la programmation des expositions; Hydro-Québec a poursuivi son partenariat relatif à la programmation éducative, incluant les activités de la relâche; et Loto-Québec a poursuivi son partenariat à titre de présentateur des expositions portant sur les grands créateurs : *Pierre Gauvreau. J'espérais vous voir ici* et *Corps rebelles*. Un nouveau joueur, Air Transat, s'est ajouté pour l'exposition *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin* en offrant une contribution financière ainsi qu'une aire de repos à la sortie de la salle.

Dans la dernière année, les Musées ont bénéficié d'une somme de plus de 1 040 286 \$ en commandites financières, souscrites par 26 partenaires.



### Les boutiques

Les boutiques des Musées de la civilisation ont tiré leur épingle du jeu et engendré des revenus bruts de 473 000 \$. Ces résultats démontrent l'importance de poursuivre le développement de ce secteur à la suite des changements amorcés en 2013-2014. L'institution cherche à offrir des produits, d'ici et d'ailleurs, qui sont le reflet de son projet culturel.

### Le service de restauration

Afin de rendre le Café 47 encore plus attrayant tout en l'associant à la mission première du Musée de la civilisation, des aménagements en lien avec les expositions ont été réalisés. Tableau du créateur Pierre Gauvreau et objets de la collection des Premiers Peuples agrémentent la pause repas des visiteurs. Un autre exemple de la collaboration entre l'institution et le Café 47 est l'offre des forfaits VIP durant les six soirs de représentation des Grands Feux Loto-Québec en bordure du fleuve Saint-Laurent. Ainsi, les gens qui le désiraient ont pu visiter de façon exclusive l'exposition *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*, apprécier un repas gastronomique et profiter d'un espace réservé sur le bord de l'eau pour assister aux feux d'artifice. La zone privilège a été bonifiée cette année par l'ajout de chaises, d'un service d'alcool et de desserts. La participation a été bonne et les commentaires élogieux.

### LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2015, l'effectif du Musée comptait 153 employés réguliers et 81 occasionnels pour un total de 234 employés. Il y a eu 8 départs à la retraite au cours de la dernière année dont 3 professionnels et 5 fonctionnaires.

Une organisation est vivante et ses priorités institutionnelles varient dans le temps. Tenant compte de cette réalité à laquelle s'ajoute la situation budgétaire, il est nécessaire de réévaluer chacun des postes, notamment sur le plan de l'évolution des responsabilités et particulièrement lors de départs, ce qui a permis de diminuer l'effectif.



En juin 2014, les Musées de la civilisation et le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont signé le renouvellement de la convention collective des professionnelles et professionnels pour une période allant jusqu'au 31 mars 2021, très satisfaits de poursuivre de bonnes relations de travail.

À l'automne 2014, ont été démarrés quatre chantiers de réflexion et d'optimisation sur des thématiques liées aux ressources humaines et portant plus particulièrement sur la reconnaissance, la planification de la main d'œuvre, la formation et le développement de vie professionnelle ainsi que sur la communication interne. À l'issue de cette réflexion, une rencontre de consultation des employés a été tenue en novembre 2014 et les travaux se poursuivront en 2015-2016.

Pour favoriser le développement des compétences et des connaissances du personnel, 3 694 heures ont été investies en formation en 2014-2015. Ce total inclut les heures de formation continue planifiées annuellement pour l'ensemble des guides-animateurs, les formations de groupe liées à l'accueil des visiteurs, la *Loi canadienne anti-pourriel*, l'amélioration des systèmes informatiques et l'utilisation sécuritaire des appareils de levage et des chariots élévateurs.

Au 31 décembre 2014, en application de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, les Musées ont déclaré un investissement de 139 524,22 \$, représentant 1,12 % de sa masse salariale. Le nombre moyen de jours de formation par personne est de 1,82 jour pour l'ensemble du personnel incluant le personnel à temps partiel.

### Les stages

L'intérêt pour effectuer des stages aux Musées de la civilisation est toujours présent, 61 demandes ayant été déposées. Les Musées ont accueilli 12 stagiaires, dont 11 étudiants du Québec et 1 étudiant de la France, et ce, dans divers domaines d'études : muséologie, marketing, orientation, technologies de l'information, médiation numérique et muséographie.



## LE PARC IMMOBILIER

Le parc immobilier des Musées de la civilisation présente plusieurs défis afin d'en assurer la pérennité et l'intégrité puisque certains des bâtiments font partie du patrimoine historique de Québec, sans oublier la nature des activités particulières à chacun d'eux.

La réfection de l'enveloppe du Musée est dans sa dernière phase et on prévoit la fin de l'été 2015 à l'échéancier pour la terminer, tout en respectant l'échéancier et le budget prévus. La Société québécoise des infrastructures agit toujours à titre de gestionnaire pour cette réalisation. La toiture de la maison Estèbe a également subi une cure de rajeunissement permettant ainsi de remédier à des problèmes d'isolation et d'infiltration d'eau.

Il est important de souligner la contribution du ministère de la Culture et des Communications, par les programmes de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien, à la planification et à la réalisation de travaux majeurs.

L'incendie de septembre 2014 a endommagé cinq salles du Musée ainsi qu'une partie de la toiture. À la fin de l'exercice financier, quatre salles étaient à nouveau ouvertes au public. La fin d'ensemble des travaux liés à cet événement était prévue pour juin 2015.

Au Musée de la civilisation, les toilettes publiques, tant au rez-de-chaussée qu'au sous-sol, ont été entièrement restaurées et le salon des visiteurs, rebaptisé le Belvédère, a été transformé pour recevoir du mobilier adapté aux groupes scolaires.

## LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Le plan directeur informatique est dans la troisième année de réalisation de son plan quinquennal. L'équipe TI-opération travaille à la refonte du réseau de télécommunication filaire et WiFi, un nouveau réseau beaucoup plus puissant sera disponible dès l'été 2015 pour le grand public et pour les services administratifs. Le projet numérique a, par ailleurs, nécessité des ajouts à l'infrastructure informatique pour accueillir une grande quantité de données additionnelles sur les collections des Musées de la civilisation.

Quant à l'équipe TI-projet, elle a poursuivi le remplacement des systèmes de gestion des Musées. La phase 2 du projet CRM (Pivotal) est presque terminée. Les fonctionnalités nécessaires pour se conformer à la *Loi canadienne anti-pourriel* ont été mises en place. Au cours de l'été 2015, les Musées ont mis en ligne un nouveau panier d'achats qui permet à la clientèle de se créer un profil, de s'abonner, d'acheter des billets et de réserver certaines activités. Ce panier d'achats est relié au nouveau site Web et au CRM, permettant de donner un service personnalisé à la clientèle des Musées.

Cette équipe a aussi travaillé à la mise en place d'un progiciel de gestion des collections (TMS) utilisé dans plusieurs musées reconnus dans le monde comme le Centre canadien d'architecture, le Musée McCord, le Musée du quai Branly et le Museum of Modern Art. Ce projet de gestion des informations patrimoniales et associées (GIPA) vise à doter l'institution d'un outil permettant de faire des recherches au sein des collections tout en assurant une certaine autonomie aux chercheurs. Le déploiement de ce nouvel outil aura lieu en mai 2015. Il sera accessible au personnel administratif et également, sur place, aux chercheurs. Cette base de données sera disponible en ligne, sur le site Web des Musées, en 2017.

Au plan administratif, après un appel d'offre en bon et due forme, le système de paie RH, devenu désuet avec les années, sera remplacé par celui de la firme Exagon, plus performant et mieux adapté aux besoins actuels des Musées de la civilisation. Les travaux débuteront à l'automne 2015 et se poursuivra jusqu'au printemps 2016.

## LA CONSOLIDATION DES ACTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le développement durable : vers une participation citoyenne

Dans un contexte de redéfinition de la stratégie nationale de développement durable du gouvernement québécois, la participation citoyenne est le thème fédérateur des actions menées entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 mars 2015 aux Musées de la civilisation. L'objectif pour l'ensemble du complexe était de nouer et renouer des liens avec l'ensemble des communautés d'ici et d'ailleurs.

Par définition, les actions entreprises ont été concentrées sur l'humain et la culture, l'environnement et la société. Pour cette raison, une entente sur l'éthique de la biosphère a été signée avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et les Espaces pour la vie de Montréal. Ces pratiques professionnelles se concentrent sur la protection de la diversité culturelle et de la biosphère.

Maintes activités ont ainsi été proposées aux divers publics. Rappelons le projet *Réminiscence, quand le passé aide le présent* qui continue son déploiement sur le territoire, des activités éducatives et de médiation sur les thèmes du développement durable, que ce soit les rapports Nord-Sud, l'architecture urbaine ou les questions de santé (paludisme, autisme, etc.). Des sujets d'actualité qui situent l'importance du lien entre l'être humain et son environnement.

Plusieurs actions ont été faites pour innover et développer de façon durable sur le territoire des projets et des événements culturels avec les communautés d'affaires et du tourisme. Parmi celles-ci, notons les actions menées dans le cadre du Quartier Création (Nuit des galeries, parcours d'œuvres éphémères, etc.), et la participation à des activités liées à la philanthropie. Avec le plan culturel numérique, les collections seront graduellement numérisées pour faciliter leur gestion et leur accessibilité.

Ces actions ont des répercussions nationales et internationales : la circulation des expositions, le développement de résidences d'artistes, l'organisation d'événements écoresponsables telle que l'Université d'été internationale sur les études muséales CÉLAT/MCQ, ou encore, le catalogage et le don de matériel à d'autres organismes culturels. Les Musées de la civilisation continuent de progresser dans cette prise de conscience citoyenne du bien-commun.

Conscients et convaincus que la dimension humaine du développement durable est fondamentale pour une société plus juste et plus équitable, maints gestes ont été posés en ce sens par l'équipe des Musées de la civilisation afin de préserver les patrimoines et de les offrir en partage.

## L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, UN PAS VERS LES COMMUNAUTÉS

Après trois ans de mise en place de la politique et du plan d'action 2012-2015 en matière d'accessibilité universelle, le bilan est positif. L'intégration dans la culture organisationnelle de notions de base, d'activités de sensibilisation pour le personnel et l'implication des publics ainsi que l'adaptation des espaces se sont progressivement implantés. Ce cadre d'action a permis de développer des liens avec les communautés qui seront renforcés dans l'élaboration du plan d'action 2015-2018. À l'ère de la démocratie numérique, les Musées de la civilisation se présentent comme le lieu idéal pour établir un cadre de référence novateur en matière de participation citoyenne.

Une structure de gouvernance pérenne est désormais installée. Des évaluations ont été menées auprès du personnel et du public. Le comité *ad hoc* sur l'Accueil s'est réuni pour valider les processus mis en place depuis 2013. L'évaluation des commentaires des visiteurs a permis d'établir des pistes de développement.

En matière de sensibilisation et de formation auprès du personnel, la formule est en voie d'être repensée pour s'adapter au contexte de travail des guides-animateurs et du personnel de l'Accueil. L'approche immersive et le contact régulier avec la réalité des handicaps structurent la réflexion, qui est ensuite partagée avec d'autres organismes de services publics. Dans le cadre du projet *Conte à jouer*, permettant l'accessibilité aux enfants ayant un handicap visuel et du langage, une collaboration a été entreprise avec l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ). Au cours de la Semaine québécoise des personnes handicapées, l'accent a été mis sur la sensibilisation du personnel, sur les acquisitions responsables et sur la visite d'expositions pour lesquelles les critères de conception répondant aux exigences de l'accès universel ont été pris en compte afin de faciliter la visite des lieux par le plus grand nombre.

En termes de diffusion, d'éducation et d'innovation, plusieurs activités ont été organisées avec les personnes ayant des incapacités et des partenaires, pour leur faire vivre une expérience et réfléchir sur le handicap. Par exemple, la troupe Gang de Roues, formée de neuf danseurs en fauteuil roulant a donné le spectacle *Là où l'obstacle devient inspiration*. Une table-ronde a abordé la question des personnes autistes et les relations amoureuses. Plus de 54 groupes de personnes ayant des incapacités sont venus en visite autonome tandis que 18 groupes ont bénéficié des activités avec guides-animateurs totalisant plus de 280 participants, de jeunes à aînés, à des activités variées et des visites commentées.

### L'aménagement des espaces publics

Un système d'aide à l'audition a été installé à l'auditorium Roland-Arpin, dans le hall du Musée de la civilisation ainsi qu'à la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone. Des travaux ont permis de rendre accessible l'ensemble des salles de toilette des espaces public et administratif, par l'installation de mécanismes d'ouverture des portes. Les aménagements se poursuivent et s'ajustent aux demandes régulières du public et du personnel.

Au cours des trois prochaines années, les mesures à mettre en place et les actions réalisées par les Musées de la civilisation témoigneront, non seulement, de leur engagement pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale à part entière, mais surtout, elles mettront l'accent sur les personnes et leur mobilisation, afin de s'assurer de la cohérence et de la pertinence des actions entreprises.

### LA FONDATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION

La Fondation des Musées de la civilisation, depuis sa création en 1991, apporte à ces établissements muséaux un soutien financier de plus en plus important, contribuant, par le fait même, à leur rayonnement national et international. Pour leur permettre de réaliser leurs divers projets, l'organisation philanthropique œuvre en étroite collaboration avec le milieu des affaires et les individus touchés personnellement par la mission des Musées. Les revenus sont générés au moyen d'activités-bénéfice et d'une campagne annuelle de financement.

La Fondation bénéficie de l'expertise d'un conseil d'administration composé de 11 membres qui s'affairent à gérer les actifs de la Fondation et à déployer les moyens nécessaires pour en garantir l'essor. M. Hugo Côté, vice-président régional, services financiers aux particuliers pour les régions de Québec et de l'Est-du-Québec à la Banque Laurentienne, assure la présidence par intérim de ce conseil.

Outre sa campagne annuelle, la Fondation a organisé son Grand Banquet sous la présidence d'honneur de madame Martine Turcotte, vice-présidente exécutive, Québec, Bell. La onzième présentation de cet événement a connu un succès sans précédent permettant à la Fondation d'amasser la somme record de 278 000 \$. La Fondation a, de plus, participé à la réalisation de l'événement *Osez le Mont-Sainte-Anne* et a organisé un tirage dont le prix était un séjour pour deux personnes, dans les îles grecques en lien avec l'exposition-vedette *Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*.

La Fondation a également poursuivi ses démarches afin d'établir les bases d'une campagne de financement visant à soutenir la documentation, la préservation et la diffusion de l'important patrimoine que représentent les collections des Musées de la civilisation, permettant ainsi de les développer sous de nouvelles perspectives. Ce fonds de développement des collections facilitera également l'acquisition de pièces significatives dans des secteurs tels que l'art autochtone, les arts d'interprétation ainsi que le mobilier d'art et de design, tout en assumant la pérennité du fonctionnement de l'organisation.

L'apport total de la Fondation aux activités du complexe muséal en 2014-2015 s'est élevé à 722 300 \$, investis dans la mise en œuvre de projets rivalisant d'audace et d'originalité les uns avec les autres, et ce, pour le grand plaisir des visiteurs. La programmation d'expositions d'exception présentée au Musée de la civilisation et la programmation des activités de la médiation culturelle et éducative font partie des projets soutenus par la Fondation. Cette contribution financière comprenait également un soutien de monsieur Hubert Laforge et son épouse madame Florence Beaulac-Laforge à la mise en valeur de l'orgue Juget-Sinclair, Opus 35 installé dans la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone depuis 2009 ainsi que du clavecin offert en donation aux Musées par ces derniers généreux donateurs.

La diversité des projets auxquels la Fondation prend part est à l'image des Musées, qui se veulent avant tout un vecteur contemporain de connaissances et de découvertes liées à l'art, à l'histoire et à la culture. Fière collaboratrice des Musées depuis 24 ans, elle continue de relever de nouveaux défis qui laissent entrevoir un avenir des plus prometteurs. Son actif présentait une valeur comptable de 2 527 152 \$ au 31 mars 2015.

L'année 2016 marquera le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation et devrait permettre de lancer les travaux de cette grande campagne.



Daniel Rochon, vice-président et directeur général du Mont-Sainte-Anne, Jean-François Ermel, coordonnateur de l'événement, Pierre Raymond, directeur général de Promutuel du Littoral, Paule-Anne Morin, présidente du Club de ski alpin Rouge et Or, Hugo Côté, président de la Fondation des Musées de la civilisation, France Locas, directrice du centre régionale de Québec de la Fondation québécoise du cancer et Julie Gagnon, secrétaire de la Fondation des Musées de la civilisation.



La soirée de reconnaissance des bénévoles en décembre 2014

## LES ABONNÉS ET LES BÉNÉVOLES

### Les abonnés

Les abonnés soutiennent les Musées de la civilisation. Ils forment la base de la communauté muséale, constituent le bassin où sont recrutés les bénévoles et représentent nos visiteurs les plus fidèles. Afin que leur expérience soit exceptionnelle, ils bénéficient de nombreux avantages autant aux Musées qu'auprès des différents partenaires culturels de la ville. Au 31 mars 2015, les Musées comptaient 3 240 abonnés générant des revenus bruts d'environ 88 000 \$. Pour augmenter ce nombre, une analyse du secteur des abonnements a été faite et un plan de développement pour le prochain exercice financier a été déposé.

En cours d'année, des actions de promotion soutenues ont été mises de l'avant pour mousser la vente d'abonnements. Les efforts ont porté fruits quoiqu'un peu ralentis à la suite de l'incendie. L'expérience a toutefois démontré que ces mesures étaient efficaces et mériteraient d'être reconduites.

### Les bénévoles

Le bénévolat aux Musées a connu une année record avec 18 309 heures effectuées, partagées entre 165 personnes dévouées et assidues. Les bénévoles ont tenu le comptoir des abonnés, assuré une présence bienveillante à la Chapelle du Musée l'Amérique francophone, distribué les audio-guides pour les visites commentées et les tablettes numériques complémentaires à certaines expositions, soutenu les activités pendant la relâche, organisé les excursions du comité culturel des abonnés et participé au conseil d'administration du Chœur du Musée de la civilisation.

Soixante personnes ont pris part à un séminaire d'une journée organisé à leur intention, pour faire le point sur les pratiques et entendre les bénévoles sur divers sujets qui les concernent. Les bénévoles ont consacré 980 heures à parfaire leur formation. Soucieux d'assurer une présence de qualité auprès des visiteurs, 85 personnes ont notamment bénéficié de la formation annuelle sur le service à la clientèle, organisée par le Service des ressources humaines.

L'activité de reconnaissance annuelle des bénévoles a été l'occasion pour la présidente du conseil d'administration et le directeur général des Musées de la civilisation de témoigner de la grande importance de l'action des bénévoles dans la vie des Musées.

# ANNEXES

## STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

### Fréquentation du complexe muséal en 2014-2015

| SITE                               | VISITEURS |
|------------------------------------|-----------|
| Musée de la civilisation           | 525 820   |
| Musée de l'Amérique francophone    | 94 876    |
| Musée de la Place-Royale           | 109 873   |
| Maison historique Chevalier        | 16 025    |
| Voûtes Maison historique Chevalier | 14 178    |
| Complexe muséal                    | 760 772   |

### Fréquentation des activités de médiation éducative, par site, en 2014-2015

| SITE                            | PARTICIPANTS<br>AUX ACTIVITÉS DIRIGÉES | PARTICIPANTS<br>AUX ACTIVITÉS LIBRES | TOTAUX  |
|---------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|---------|
| Musée de la civilisation        | 108 557                                | 40 564                               | 149 121 |
| Musée de l'Amérique francophone | 2 712                                  | 979                                  | 3 691   |
| Musée de la Place-Royale        | 2 2414                                 | 4 877                                | 27 291  |
| Maison historique Chevalier     | 1 285                                  | 426                                  | 1 711   |
| Totaux                          | 134 968                                | 46 846                               | 181 814 |

### Fréquentation des activités de médiation culturelle, par type d'activité et par site, en 2014-2015

| SITE                            | CINÉMA | SPECTACLES | CONFÉRENCES | ATELIERS/<br>COLLOQUES | ÉVÉNEMENTS | ACTIVITÉS<br>ABONNÉS DU MUSÉE | PARTENARIATS | TOTAUX |
|---------------------------------|--------|------------|-------------|------------------------|------------|-------------------------------|--------------|--------|
| Musée de la civilisation        | 4 005  | 1 220      | 5 698       | 5 539                  | 12 050     | 889                           | 8 312        | 37 713 |
| Musée de l'Amérique francophone | —      | 3 709      | 725         | —                      | 1 183      | —                             | 725          | 6 342  |
| Musée de la Place-Royale        | —      | 24 091     | —           | —                      | 6 723      | —                             | —            | 30 814 |
|                                 |        |            |             |                        |            |                               |              | 74 869 |

## LISTE DES DONATEURS 2014-2015

Les Musées de la civilisation témoignent leur gratitude aux personnes qui, au cours de l'année 2014-2015, ont aidé à enrichir leurs collections de précieux objets témoins de notre identité.

|                                                          |
|----------------------------------------------------------|
| Allaire, Micheline                                       |
| Anonyme                                                  |
| Archicentre                                              |
| Association pour une solidarité sociale syndicale (ASSÉ) |
| Bédard, Jean                                             |
| Bégin, Catherine                                         |
| Bergeron, Suzanne                                        |
| Bolduc, Louis                                            |
| Cantin, Annie                                            |
| Cassaubon, Mathieu                                       |
| Caty-Lalonde, Francine                                   |
| Cauchon, Micheline                                       |
| De Beaumanoir, Danielle                                  |
| De Grobois, Louise                                       |
| Deschênes, Mathieu                                       |
| Desjardins, Martine                                      |
| Dion, France et André                                    |
| École de la Montagne rouge                               |
| Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)         |
| Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)      |
| Fortin, Claude                                           |
| Fortin, Hélène                                           |
| Fortin, Réal                                             |
| Gaumont, Catherine                                       |
| Genest, Jacques                                          |
| Giroux, Monique                                          |
| Gosselin, Guy                                            |
| Grenier, Lise                                            |
| Hudon, Sébastien                                         |
| Jacob, René                                              |
| La Boîte Rouge Vif                                       |
| Labossière, Claude                                       |
| Lamothe, Raymonde                                        |
| Lancôt, Sophie                                           |

|                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Landry, Bruno                                                                          |
| Larouche, Jonathan                                                                     |
| Légaré, Jean-Claude                                                                    |
| Légion D                                                                               |
| Lessard, Michel                                                                        |
| Lévesque, Alain                                                                        |
| M05.COM                                                                                |
| Marois, Marcel                                                                         |
| Massé, Ghislaine                                                                       |
| Meredith, Helen                                                                        |
| Musée québécois de la radio Sorel-Tracy (Jacques Hamel)                                |
| Musées de la civilisation - Service des expositions <i>Nous, les Premières Nations</i> |
| Musées de la civilisation - Service des expositions : <i>L'Odyssée de la lumière</i>   |
| Musées de la civilisation - Service des ressources matérielles                         |
| Musées de la civilisation - Direction générale                                         |
| Natel, Lise                                                                            |
| O'Neal, Brian                                                                          |
| Panet-Raymond, François                                                                |
| Paré, Jean-Paul                                                                        |
| Paré, Jean-Pierre                                                                      |
| Pigeon, François                                                                       |
| Pigeon, Jacques                                                                        |
| Pigeon, Michel                                                                         |
| Pigeon, Yves                                                                           |
| Société Radio-Canada                                                                   |
| Sœurs de la Charité de Québec                                                          |
| Succession André Fortin                                                                |
| Tergos                                                                                 |
| Tétreault, Serge                                                                       |
| Tougas, Viviane                                                                        |
| Trudel, Christiane                                                                     |
| Vais, Michel                                                                           |
| Vary, Marthe                                                                           |
| Vincent, Jean-François                                                                 |

## PERSONNEL RÉGULIER AU 31 MARS 2015

### DIRECTION GÉNÉRALE \*

Directeur général  
Michel Côté

Adjointe à la direction générale  
Dominique Forgues

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Secrétaire générale et directrice de l'administration  
Danielle Poiré

Secrétaire principale  
Johanne Leclerc

Secrétaire générale adjointe et affaires juridiques  
Sylviane Morrier

Chargée de recherche  
Lucie Daignault

### Service des ressources humaines

Directrice par intérim  
Danielle Poiré

Secrétaire principale  
Johanne Leclerc

Conseillère en gestion des ressources humaines  
Héloïse Dostie

Technicienne en ressources humaines  
Manon Coulombe

### Service des ressources financières

Directrice par intérim  
Danielle Poiré

Agent de gestion financière  
Yanick Marchesseault

Techniciennes en administration  
Sylvie Bilodeau  
Ann Jobidon

Agents-vérificateurs  
Hélène Duclos  
Carmen Hattote  
Pierre Proulx

### Service des ressources matérielles

Directeur  
François Plamondon

Secrétaires  
Guylaine Bertrand-Couture  
Lorraine Guay

Menuisier-ébéniste  
Gilles Carré

Ouvrier certifié d'entretien du bâtiment  
René Couillard

Électricien  
Kaven Feeney

Responsable de la sécurité  
Richard Boulet

Agent de l'approvisionnement  
Jasmin Tessier

Techniciens en administration  
Camille Labrie  
Josée Panaroni

Magasinier  
Pierre Bissonnette

Préposé au matériel et à la reprographie  
Benoît Émili

Responsable des services auxiliaires  
Louis Tremblay

Responsable de la gestion mécanique  
et électrique des bâtiments  
Yvon Alain

Manutentionnaires  
René Laverdière  
Robert Légaré  
Daniel Thériault

Architecte  
Marie-Chantal Pineau

### Service des technologies de l'information

Secrétaire  
Denise Dumont

Analystes de l'informatique  
et des procédés administratifs  
Bruno Bertelli  
Roch Moreau

Techniciens en informatique  
Yannick Despins  
Esther Gagnon  
Carole Laberge  
Martin Lévesque

### DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Directrice  
Hélène Bernier

Secrétaire  
Simon Cliche-Lamoureux

### Relations internationales

Attachée au développement  
et aux relations internationales  
Annie Beauregard

### Service des expositions

Directeur  
Dany Brown

Secrétaires  
Céline Dionne  
Guylaine Montagnon

Chargées de projets  
Thérèse Beaudoin  
Lise Bertrand  
Geneviève de Muys  
Anouk Gingras  
Caroline Lantagne  
Monique Lippé  
Coline Niess  
Sylvie Thivierge  
Béatrice Verge

Coordonnatrice de la planification et  
du soutien administratif aux expositions  
Sylvie Bergeron

Adjoint à la réalisation  
Frédéric Bussiès

Agente-vérificatrice  
Andrée Bélanger

### Service de la muséographie

Directrice  
Marie Beaudoin

Secrétaire  
Denise Dumont

Designers  
Elisabeth Moisan  
Jeanne Poulin  
Charles St-Gelais

Responsable des services muséographiques  
et audiovisuels  
Olivier Girard

Techniciens en muséologie  
Victor D'Aoust  
Jeanne Méthé  
Luc St-Amand  
Michel Tremblay

Technicien à l'éclairage  
Yvon Harton

Technicien principal en audiovisuel  
Pierre Poliquin

Techniciens en audiovisuel  
Serge Brousseau  
Mélanie Galiéau  
André Julien  
Louis Lamontagne

\* En vertu du C.T. 196755 du 26 juin 2001 concernant l'application de l'article 37 de la *Loi sur l'administration publique aux Musées de la civilisation*, le Conseil du trésor requiert des Musées qu'ils rendent public dans leur rapport d'activités le traitement de son personnel de direction constituant le premier niveau suivant celui des administrateurs nommés par le gouvernement. Ce traitement est de 180 911 \$.

---

**Service de la recherche**

---

Directrice  
Mélodie Lanouette

Secrétaire  
Danielle Roy

Agent de recherche  
Mathieu Viau-Courville

Responsable des services de documentation  
Pierrette Lafond

---

**DIRECTION DES COMMUNICATIONS  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

---

Directrice  
Julie Gagnon

Secrétaire  
Caroline Carrier

Agente-vérificatrice  
Sylvie Paquet

---

**Service des communications**

---

Directrice  
Geneviève de Blois

Secrétaires  
Céline Simard  
Nancy Trépanier  
Guylaine Verret

Relationnistes de presse  
Agnès Dufour  
Serge Poulin

Agente de recherche – éditrice  
Hélène Dionne

Agente de développement  
Samantha McKinley

Technicienne en graphisme  
Chantal Demers

Technicienne en administration  
Jacinthe Gionet

Préposée principale aux renseignements  
Marie Chartrain

Préposés aux renseignements  
Henri Chalifour  
Alina Chmielewska  
Pierre Gosselin

---

**Service du développement**

---

Directeur  
Francis Morin

Secrétaire  
Marie-France Lévesque

Assistante-gérante boutique  
Geneviève Soucy

Préposées à la billetterie et à la vente  
Ariane Fréchette  
Diane Roy

Régisseurs  
Alain Bazinet  
Catherine Garneau  
Isabelle Toth  
Brenda Tuppert

Agente de développement  
Annie Robitaille

---

**Service de la diffusion numérique**

---

Directrice  
Julie Gagnon

Secrétaire  
Caroline Carrier

Analyste de l'informatique  
et des procédés administratifs  
Alexis Rodrigue

Technicienne en information  
Marie-Claude Mailhot

---

**Service de la médiation culturelle et éducative**

---

Directrice  
Josée Laurence

Secrétaires  
Nathaly Bergeron  
Louise Brousseau  
Faye Villeneuve

Chargés de projets de l'action culturelle  
Milène Essertaize  
Martin Le Blanc

Spécialistes en sciences de l'éducation  
Marie-Christine Bédard  
Monique Blouin  
Nadine Davignon  
France Gagnon  
Sophie Giroux

Coordonnateur des guides-animateurs  
Marc-André Paquet

Adjointe à la coordination des guides-animateurs  
Hélène Guillot

Guides-animateurs  
Lyne Bélanger  
Anne Bernatchez  
Micheline Bergeron  
Carolyn Bolduc  
Hélène Bourbeau  
Denis Breton  
Anne-Marie Gagnon  
France Lacroix  
Marc Simard

Techniciennes en administration  
Caroline Dumas  
Carole Goulet

---

**Service des collections et des relations  
avec les musées québécois**

---

Directrice  
Katy Tari

Secrétaires  
Nassima Kebbas  
Francine Lafrance

Conservateurs  
Sophie Couture-Samson  
Christian Denis  
Nicole Grenier  
Philippe A. Hamel  
Valérie Laforge  
Sonia Mimeault  
Marie-Paule Robitaille  
Sylvie Toupin

Coordonnatrice de la planification  
et du soutien administratif  
Danielle Rompré

Archivistes  
Juliette Delrieu  
Anne Laplante

Bibliotechniciens  
Linda Bélanger  
Madeleine Faucher  
Pauline Grégoire  
Suzie Hudon  
Adam Proulx

Technicien en documentation des collections  
Christian Lemire

Manutentionnaires  
Roxanne Bellemare  
Hélène Giguère

Technicien en administration  
Gaétan Gagné

Technicienne en muséologie  
Isa Mailloux

---

Bonis au rendement – Au cours du dernier exercice financier, aucun boni au rendement n'a été accordé à des cadres, pour la période d'évaluation du rendement du 1er avril 2013 au 31 mars 2014. Aucun boni n'a par ailleurs été attribué à un titulaire d'un emploi supérieur.

## LISTE DES DONATEURS DE LA FONDATION 2014-2015

Les Musées de la civilisation expriment leur reconnaissance aux donateurs et partenaires de la Fondation qui, par leur soutien financier, contribuent au rayonnement de cette grande institution.

### DONATEURS 2014-2015

#### 10 000 \$ et plus

Banque Nationale  
Bell Canada  
BMO Banque de Montréal  
Fonds de placement immobilier Cominar  
Mouvement Desjardins  
Norton Rose Fulbright  
RBC Banque Royale

#### 5 000 \$ à 9 999 \$

Caisse de dépôt et placement du Québec  
Desjardins, Caisse de Québec  
Employé-e-s des Musées de la civilisation  
Fondation McCarthy Tétrault  
Industrielle Alliance  
La Fondation Deloitte au Canada  
Laforge, Hubert et Florence Beaulac-Laforge  
Loto-Québec  
Power Corporation  
Sobeys

#### 1 000 \$ à 4 999 \$

Aéroport international Jean-Lesage  
Alcoa Canada  
Anglocom  
Banque Laurentienne  
BCF Avocats d'affaires  
Bell Média  
Cégep Garneau  
CGI  
CINCO  
Comité olympique canadien  
Concetti Design inc.  
Drolet, Daniel  
Effigis  
Ernst & Young  
Festival d'été de Québec  
Financière Banque Nationale  
Fondation La Capitale groupe financier  
G-Tek  
Groupe Desgagnés inc.  
HR Stratégies inc.

La Presse  
La Société conseil Lambda  
Les Terrasses du Vieux-Port inc.  
Location Imafa inc.  
Mallette  
Office du tourisme de Québec  
Optimum Réassurance  
Placements Mackenzie  
Séminaire de Québec  
Sœurs de la Charité de Québec  
Teknion Roy et Breton  
Transat A.T.  
Uniprix  
Université Laval  
Voyages Lambert

#### 500 \$ à 999 \$

Derko Itée  
DG Tech inc.  
Gauvin, Claude  
Gestion Placements Desjardins  
Le Soleil  
Les Design Loki Box  
MDA architectes  
Mobilier de bureau MBH  
Rousseau Métal inc.

#### 499 \$ et moins

Amiot-Bergeron, architecture et design urbain  
Blais, Myriam  
Commission de la capitale nationale du Québec  
Communication Démo  
Daoust, Jeannine  
Gosselin, Gill  
HDG  
Higgons, Donna  
Lévesque, Christiane  
Morin, Céline L.  
Philanthrôpia  
Renaud, Richard  
Ville de Québec

### Partenaires de biens et services

47° Parallèle, restaurant  
Ameublements Tanguay  
Auberge Saint-Antoine  
Chagnon, Anne-Marie  
Club de Golf Royal Québec  
Coupe Banque Nationale, présentée par Bell  
Croisières AML  
Entrain  
Fairmont Château Laurier  
Fairmont Le Château Frontenac  
Festival d'été de Québec  
Grand Théâtre de Québec  
Groupe Le Massif inc.  
Hôtel Musée Premières Nations  
Importations Activin  
Jax N Joe  
La Belle Excuse  
Le Bonne Entente  
Le Capitole de Québec  
Le Saint-Amour, restaurant  
Le Soleil  
Les galeries d'art Beauchamp  
PRESTIGE Groupe Média  
Monnaie royale canadienne  
Mont-Sainte-Anne  
Musée canadien de la guerre  
Musée canadien de l'histoire  
Musée des beaux-arts du Canada  
Myco Anna  
Société des musées de sciences et technologies du Canada  
Société des alcools du Québec  
Société Radio-Canada  
Transat A.T.  
Via Rail Canada

## Le grand banquet de la Fondation des Musées de la civilisation, édition 2014

La 11<sup>e</sup> édition du Grand Banquet de la Fondation des Musées de la civilisation a connu un succès sans précédent. La somme record de 278 000 \$ a été amassée.



De gauche à droite : Mme Margaret F. Delisle, présidente du conseil d'administration des Musées de la civilisation; M. Martin Coiteux, président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes; Mme Martine Turcotte, présidente d'honneur du 11<sup>e</sup> Grand Banquet de la Fondation des Musées de la civilisation et vice-présidente exécutive, Québec, Bell; M. Hugo Côté, président par intérim de la Fondation des Musées de la civilisation et vice-président régional, service financiers aux particuliers, région Québec et Est-du-Québec Banque Laurentienne; et M. Michel Côté, directeur général des Musées de la civilisation.

---

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DES MUSÉES DE LA CIVILISATION AU 31 MARS 2015

---

Monsieur Hugo Côté, président par intérim  
Madame Marie-Claude Paré, vice-présidente  
(d'avril 2014 à février 2015)  
Monsieur Claude Gauvin, trésorier  
Madame Julie Gagnon, secrétaire  
Monsieur Michel Biron  
Madame Chantal Bourgault  
Monsieur Charles-Hubert Déry  
Monsieur Richard Fecteau  
Me Audrey Gagnon  
Madame Carole Gagnon  
Madame Lysane Martel (de novembre 2014 à mars 2015)  
Monsieur Sylvain Poissant (d'avril à novembre 2014)  
Madame France Rodrigue

## PARTENAIRES FINANCIERS ET DE SERVICES 2014-2015

Les Musées de la civilisation tiennent à remercier tous les commanditaires et les organismes subventionnaires qui, par leur contribution financière ou en services, ont permis la réalisation de leurs expositions et de leurs autres activités.

### PARTENAIRES FINANCIERS PRIVÉS ET PUBLICS

Air Transat  
Alcoa Itée  
Association des musées canadiens  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Commission de la capitale nationale du Québec  
Fondation Alcoa  
Fondation des Musées de la civilisation  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture  
Hydro-Québec  
Loto-Québec  
Ministère de la Culture et des Communications (Québec)  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Québec)  
Ministère des Relations internationales (Québec)  
Ministère du Patrimoine canadien (Canada)  
NanoQuébec  
Office national du film du Canada  
Presses de l'Université Laval  
Secrétariat à la Capitale-Nationale du Québec  
Secrétariat aux affaires autochtones (Québec)  
Séminaire de Québec  
Société des musées québécois (SMQ)  
Sœurs de la charité de Québec  
Université de Montréal  
Université du Québec à Montréal  
Université Laval  
Ville de Québec

### PARTENAIRES DE BIENS ET SERVICES

Arcane Technologie inc.  
Banque Laurentienne du Canada  
Centre de conservation du Québec  
Fairmont Le Château Frontenac  
Le Soleil  
Paul Bienvenu  
Réseau de Transport de la Capitale (RTC)  
Théâtre du Trident  
Transport Levasse  
Zoom Média

## PUBLICATIONS 2014-2015

*Les maîtres de l'Olympe. Trésors des collections gréco-romaines de Berlin*  
Collectif. Beaux-Arts Magazine, hors-série  
Québec, 2014, 116 p.

*Masters of Olympus: Treasures from the Greco-Roman Collections of Berlin*  
Collectif. Beaux-Arts Magazine, hors-série  
Québec, 2014, 116 p.

*Voyage au cœur des collections des Premiers Peuples*  
Sous la direction de Marie-Paule Robitaille  
Une coédition des éditions du Septentrion et des Musées de la civilisation  
Québec, 2014, 272 p.

*Journey to the Heart of the First Peoples' Collections*  
Sous la direction de Marie-Paule Robitaille  
Baraka Books, Montréal, 2014, 272 p.

*Les musées et leurs publics. Savoirs et enjeux*  
Sous la direction de Lucie Daignault et de Bernard Schiele  
Presses de l'Université du Québec, Québec, 2014, 367 p.

*Les voitures hippomobiles de la collection Paul-Bienvenu*  
Anne Bernatchez et autres, Musées de la civilisation, Québec, 2015, 253 p.



# EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE DE LA CIVILISATION

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Musée de la civilisation a adopté, le 24 septembre 1998, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent se doter de règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice de leurs fonctions, l'intégrité, l'impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée de la civilisation;

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

### I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

1. Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* pour siéger avec ou sans droit de vote au conseil d'administration du Musée de la civilisation.

### II. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES MEMBRES

2. Un membre du conseil d'administration est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
3. Un membre du conseil d'administration doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté et bonne foi.

### III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES

4. Un membre du conseil d'administration doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.
5. Un membre du conseil d'administration ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
6. Un membre du conseil d'administration doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur.
7. Un membre du conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Musée, doit dénoncer son intérêt par écrit au conseil. Il est fait mention de sa divulgation au procès-verbal de la réunion où le sujet est à l'ordre du jour.
8. Un membre du conseil d'administration ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel; il doit se retirer de la séance. Le conseil peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
9. Un membre du conseil d'administration doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

10. Un membre du conseil d'administration ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
11. Un membre du conseil d'administration ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
12. Un membre du conseil d'administration ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
13. Un membre du conseil d'administration qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
14. Un membre du conseil d'administration qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le Musée.

### IV. MÉCANISMES D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

15. Au moment de son entrée en fonction, le membre du conseil prend connaissance du présent code et se déclare lié par ses dispositions.
16. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les membres du conseil.
17. L'autorité compétente pour agir dans le cadre du processus disciplinaire est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.
18. L'autorité compétente fait part au membre des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
19. Sur conclusion que le membre a contrevenu à la loi, au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics ou au présent code, une sanction lui est imposée, laquelle doit être écrite et motivée.
20. La sanction qui peut être imposée est la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
21. La sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif, sauf si la sanction proposée consiste en la révocation, laquelle ne peut être imposée que par le gouvernement; dans ce dernier cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre le membre pour une période d'au plus trente (30) jours.

### V. DISPOSITIONS DIVERSES

22. Le présent code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.

# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## SYNTHÈSE DES ACTIONS

En vertu de la *Loi sur le développement durable*, les Musées de la civilisation ont adopté un Plan d'action de développement durable. Voici le bilan des activités réalisées au cours de l'exercice financier 2014-2015.

### Orientation N° 1 : informer, sensibiliser, éduquer et innover

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 1** : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL** : Mettre en place un programme de formation aux principes de développement durable pour l'ensemble du personnel des Musées et offrir des activités de sensibilisation à la problématique du développement durable pour ses publics et ses partenaires.

| ACTION N° 1                                                                                                                                                                 | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                                                  | SUIVIS         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel au service des Musées de la civilisation. | Participer aux activités de formation offertes pour les ministères et organisations.                                                                                                                                                                                                    | Action achevée |
|                                                                                                                                                                             | Assurer l'intégration du développement durable au renouvellement du plan stratégique.                                                                                                                                                                                                   | Action achevée |
|                                                                                                                                                                             | Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation pour le personnel.                                                                                                                                                                                                  | Action achevée |
|                                                                                                                                                                             | Produire et diffuser régulièrement des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.                                                                                                                                                                                      | Action achevée |
| Cibles et indicateurs                                                                                                                                                       | <b>Cibles gouvernementales</b><br>80 % du personnel rejoint depuis 2011.<br><br>50 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières depuis 2013.                               |                |
|                                                                                                                                                                             | <b>Indicateurs</b><br>Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable.<br><br>Pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités. |                |

#### Résultats de l'année

- Information de sensibilisation communiquée aux nouveaux membres du personnel sur une base continue.
- Atelier auprès du personnel autour du thème de l'éthique de la biosphère, puis mise sur pied d'un comité sur l'éthique de la biosphère et de la diversité culturelle formé de représentants de diverses unités administratives (décembre 2014).

| ACTION N° 2                                                                                                                                                         | GESTES                                                                                                                                                                                                         | SUIVIS         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Élargir la diffusion d'information et l'intégration des pratiques respectueuses d'un développement durable aux visiteurs (clientèle) et aux partenaires des Musées. | Réaliser des activités de sensibilisation et de formation auprès du grand public et des partenaires.                                                                                                           | Action achevée |
|                                                                                                                                                                     | Accueillir divers organismes impliqués dans le développement durable pour leurs rencontres-événements annuelles.                                                                                               | Action achevée |
|                                                                                                                                                                     | Réaliser des activités de sensibilisation en collaboration avec des partenaires scientifiques.                                                                                                                 | Action achevée |
| Cibles et indicateurs                                                                                                                                               | <b>Cible gouvernementale</b><br>Environ 15 activités ou événements de sensibilisation ou de formation à l'éco-responsabilité par année. Ces derniers s'adressent aux publics et aux partenaires.               |                |
|                                                                                                                                                                     | <b>Indicateur</b><br>Intégrer divers segments du grand public, des publics avertis et des partenaires et collaborateurs à l'ensemble du processus de sensibilisation et de formation au développement durable. |                |

#### Résultats de l'année

Des expositions, des centaines d'activités pédagogiques et culturelles qui rendent compte de l'impact culturel, sociétal et économique dans le contexte du développement durable ont été proposés aux divers publics et développées en étroite collaboration avec des organismes engagés et des partenaires scientifiques.

| ACTION N° 3                                                                                                                                        | GESTES                                                                                                                                                    | SUIVIS            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Mettre en œuvre des partenariats pour développer des projets innovants et des événements culturels sur le territoire de façon durable et intégrée. | Réaliser le projet du Quartier Création.                                                                                                                  | Action entreprise |
|                                                                                                                                                    | Développer les liens avec le secteur du tourisme et des affaires.                                                                                         | Action entreprise |
|                                                                                                                                                    | Poursuivre le développement de la Fondation des MCQ.                                                                                                      | Action entreprise |
|                                                                                                                                                    | Réaliser des activités pour sensibiliser à la philanthropie culturelle.                                                                                   | Action entreprise |
|                                                                                                                                                    | Mettre en place Muséomix.                                                                                                                                 | Action achevée    |
| Cibles et indicateurs                                                                                                                              | <b>Cible gouvernementale</b><br>Environ 5 partenariats signés d'ici 2015.                                                                                 |                   |
|                                                                                                                                                    | <b>Indicateur</b><br>Intégrer divers partenaires économiques, culturels, sociaux et territoriaux à la mise en place de projets et d'événements innovants. |                   |

#### Résultats de l'année

Les actions se sont surtout orientées vers le développement des affaires et des communautés. Parmi celles-ci, notons les actions menées dans le cadre du Quartier Création, la poursuite du développement de la Fondation des Musées de la civilisation, la participation à des activités liées à la philanthropie ainsi que le développement des relations avec la communauté du tourisme et des affaires.

## Orientation N° 2 : réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 4 :** Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL :** Collaborer avec des partenaires pour élaborer une offre culturelle en santé ainsi que maintenir la santé physique et psychologique du personnel pour offrir des services de qualité et ainsi remplir adéquatement la mission des Musées.

| ACTION N° 4                                                                                                                                                                                    | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                                  | SUIVIS            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Intégrer une perspective de développement durable aux activités d'information et d'éducation en matière de santé publique en mettant en évidence les retombées des comportements responsables. | Poursuivre le développement du projet Culture-santé.                                                                                                                                                                                                                    | Action entreprise |
|                                                                                                                                                                                                | Mettre en place le Laboratoire vivant sur l'accessibilité universelle.                                                                                                                                                                                                  | Action entreprise |
|                                                                                                                                                                                                | Développer un protocole d'entente avec des organismes liés à la santé.                                                                                                                                                                                                  | Action entreprise |
|                                                                                                                                                                                                | Poursuivre le programme d'aide et d'écoute des Musées pour leur personnel.                                                                                                                                                                                              | Action entreprise |
|                                                                                                                                                                                                | Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.                                                                                                                                                                | Action entreprise |
| Cibles et indicateurs                                                                                                                                                                          | <b>Cibles gouvernementales</b><br>Signer au moins une entente avec un organisme partenaire en santé par année.<br>Planifier trois projets pilotes d'intervention muséale en milieu de santé d'ici 2015.<br>Établir un plan de développement des compétences d'ici 2015. |                   |
|                                                                                                                                                                                                | <b>Indicateurs</b><br>Négocier et signer un protocole d'entente avec un organisme partenaire en santé.<br>Poursuivre le programme d'aide aux employés (PAE).<br>Reconnaître l'expertise et l'expérience du personnel et avoir une préoccupation d'équité.               |                   |

### Résultats de l'année

- Révision et bonification de la trousse d'activités *Réminiscence, quand le passé aide le présent*.
- Vente de licences de la trousse d'activités *Réminiscence, quand le passé aide le présent*, destinée aux aînés vivant en Centres d'hébergement.
- Prix Partenariat culturel pour la trousse d'activités *Réminiscence, quand le passé aide le présent* remis par le CSSS de Québec-Nord.
- Autisme Québec : rencontre annuelle et spectacle.

## Orientation N° 3 : produire et consommer de façon responsable

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 6 :** Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable dans les ministères et les organismes gouvernementaux.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL :** Promouvoir des pratiques et des activités contribuant à l'intégration de comportements éco-responsables à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.

| ACTION N° 5                                                                                                                       | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                        | SUIVIS            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement éco-responsable. | Mettre à jour annuellement le cadre de gestion environnementale.                                                                                                                                                                                              | Action entreprise |
|                                                                                                                                   | Adopter une politique d'achats écoresponsables.                                                                                                                                                                                                               | Action achevée    |
|                                                                                                                                   | Élaborer un programme d'évaluation des rebuts générés par chaque exposition et fixer une cible de réduction.                                                                                                                                                  | Action entreprise |
|                                                                                                                                   | Poursuivre le programme de gestion environnementale des produits toxiques utilisés en conservation.                                                                                                                                                           | Action achevée    |
| Cibles et indicateurs                                                                                                             | <b>Cibles gouvernementales</b><br>Assurer le suivi annuel du cadre de gestion environnementale.<br>Adopter une politique d'achats écoresponsables.                                                                                                            |                   |
|                                                                                                                                   | <b>Indicateur</b><br>État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsables. |                   |

### Résultats de l'année

Les Musées de la civilisation appliquent leur politique de interne d'achats écoresponsables et leur plan d'action et de suivi où figurent :

- la réalisation du catalogue d'inventaire du matériel (mobilier, vitrines, supports ; matériaux : métaux, verre, acrylique).
- la vente de produits québécois aux boutiques des Musées de la civilisation.
- la tenue de l'université d'été internationale sur les études muséales CÉLAT/MCQ, en respect des pratiques écoresponsables et respectueuses de l'environnement.
- l'inventaire des produits toxiques en conformité avec les normes en vigueur, en partenariat avec des firmes spécialisées.
- l'installation de contrôles d'éclairage automatisés dans les salles d'exposition et le remplacement de l'éclairage par des produits DEL.

## Orientation N° 7 : sauvegarder et partager le patrimoine collectif

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 21** : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL** : Informatiser les collections des Musées de la civilisation.

| ACTION N° 6                                                                                                           | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | SUIVIS                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Intégrer une perspective de développement durable aux activités de conservation du patrimoine matériel et immatériel. | Assurer la mise en valeur du patrimoine.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Action achevée (en continu) |
|                                                                                                                       | Tenir en compte des principes de la conservation préventive.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Action achevée (en continu) |
|                                                                                                                       | Assurer l'identification du patrimoine et l'informatisation des collections.                                                                                                                                                                                                                                                                              | Action achevée (en continu) |
| Cibles et indicateurs                                                                                                 | <b>Cibles gouvernementales</b><br>Réviser la politique des prêts externes des collections pour 2015.<br>Développer un programme de mise en valeur des collections nationales pour 2015.<br>Développer une gestion intégrée des données muséales et normaliser les données pour 2015.<br>Réaliser l'inventaire des archives et des livres rares pour 2015. |                             |
|                                                                                                                       | <b>Indicateur</b><br>Actualiser l'informatisation des collections (objets, archives et livres rares).                                                                                                                                                                                                                                                     |                             |

### Résultats de l'année

- Diffusion sur le Web et les médias sociaux de capsules vidéos, de photographies et d'articles mettant en valeur les donations, les archives et les collections.
- Tenue de diverses expositions mettant en valeur les collections, notamment l'événement *Rare et précieux. Le traité de Paris de 1763*, présentation en première mondiale du traité de Paris ainsi que des documents d'archives issus des collections gérées par les Musées de la civilisation.
- 2 207 objets en prêts à l'externe et 3807 objets présentés à l'interne.
- La conservation préventive est le fondement de toute l'approche vis-à-vis des collections. Pour tout objet sortant pour une exposition, une évaluation est effectuée puis l'objet est « traité » par le restaurateur, si nécessaire.
- Le vaste chantier des archives actuellement en cours s'appuie sur un important travail de conservation préventive sur les documents d'archives, les cartes et plans, les sigillographies, les images pieuses, les cartes postales, etc. L'informatisation des collections est un travail de longue haleine qui se poursuit quotidiennement. L'implantation en cours d'une base de données unique regroupant, entre autres, objets, archives et livres rares facilitera la gestion des collections et leur accessibilité. Avec le plan culturel numérique, les collections seront graduellement numérisées puis intégrées à la base de données des collections.
- Informatisation des collections : 3 542 fiches ont été créées dans *Musim* et 5 718 fiches ont été créées dans *Logis*, pour un total de 9 260 nouveaux enregistrements d'objets et de documents d'archives, durant l'exercice financier 2014-2015.

| ACTION N° 7                                                                        | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | SUIVIS                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Déterminer les besoins d'infrastructures pour assurer la protection du patrimoine. | Élaborer une politique de conservation des collections, des archives et des livres rares uniforme et intégrée.                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Action achevée                                   |
|                                                                                    | Mettre en place un cadre de gestion des collections adapté aux divers types de collections.                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Action achevée                                   |
|                                                                                    | Poursuivre et mettre à jour l'inventaire des produits utilisés et des pratiques de conservation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Action achevée (en continu)                      |
|                                                                                    | Assurer la protection du patrimoine et planifier la rénovation des réserves.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Action achevée (en continu)                      |
|                                                                                    | Offrir un programme de formation, de stages, ou des deux, offerts aux conservateurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Action achevée (en continu selon les ressources) |
| Cibles et indicateurs                                                              | <b>Cibles gouvernementales</b><br>Déterminer les axes prioritaires de développement des collections d'ici 2015.<br>Étudier les secteurs de collectionnement et adopter des politiques sectorielles d'ici 2015.<br>Poursuivre le projet d'agrandissement de la Réserve muséale de la Capitale nationale et sa transformation en Centre national de conservation et d'études des collections d'ici 2015. |                                                  |
|                                                                                    | <b>Indicateurs</b><br>Politiques adoptées pour le développement des collections.<br>Travaux réalisés pour réhabiliter les lieux de conservation du Musée de l'Amérique francophone.                                                                                                                                                                                                                    |                                                  |

#### Résultats de l'année

- La politique de conservation des collections intègre un ensemble de politiques spécifiques qui touchent l'ensemble des activités propres à la gestion des collections. Cela rejoint, entre autres, l'accès aux collections, les acquisitions et les connaissances, la consultation, la sécurité entourant les objets, les normes associées à la gestion des collections, les politiques de prêts et emprunts, la protection et les plans d'urgence et d'intervention.
- Le cadre de gestion des collections prévoit des directives adaptées aux types de collections et à leurs lieux d'entreposage (CNCEC, MAF, RCA, CCD, Bromont).
- L'identification des matières dangereuses dans les réserves est complétée. L'inscription des prescriptions dans la base de données pour la manipulation des objets est en cours.
- La protection du patrimoine étant notre priorité, nous souhaitons pouvoir agrandir le Centre national de conservation et d'études des collections afin d'y entreposer dans des conditions optimales les collections inestimables d'archives et de livres rares et anciens actuellement entreposées au Musée de l'Amérique francophone ainsi que celles des Sœurs de la Charité. Il en va de même pour la collection de voitures hippomobiles temporairement entreposées chez M. Bienvenu à Bromont.

## Orientation N° 7 : sauvegarder et partager le patrimoine collectif (suite)

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 23** : Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur les projets intégrés de développement durable.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL** : Inscrire la culture dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux de savoirs et de partage des savoirs.

| ACTION N° 8                                                               | GESTES                                                                                                                                                                                                                                                                              | SUIVIS                      |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Développer des ententes avec des partenaires nationaux et internationaux. | Mettre en place des écoles internationales d'été participatives et collaboratives avec des universités d'ici et d'ailleurs.                                                                                                                                                         | Action achevée (en continu) |
|                                                                           | Assurer la réalisation d'expositions à caractère international (sur les grandes capitales, sur les artistes, etc.).                                                                                                                                                                 | Action achevée (en continu) |
|                                                                           | Poursuivre le partage et la diffusion des contenus issus des recherches thématiques et des expériences muséologiques.                                                                                                                                                               | Action achevée (en continu) |
| Cibles et indicateurs                                                     | <b>Cibles gouvernementales</b><br>Environ 3 partenariats par année d'ici 2015.<br>Environ 3 projets d'ici 2015.                                                                                                                                                                     |                             |
|                                                                           | <b>Indicateurs</b><br>Ententes établies pour le développement des savoirs et des savoir-faire avec les universités, les musées et le secteur de l'éducation.<br>Projets de coopération, de consultation et de diffusion des produits et des contenus des Musées de la civilisation. |                             |

### Résultats de l'année

- Intitulée *Ville et musée : nouveaux enjeux territoriaux*, la troisième édition de l'université d'été s'est tenue en mai 2014 sous la co-responsabilité des Musées de la civilisation et du CÉLAT de l'Université Laval. Un numéro spécial de la revue *Variations* portant sur le projet *Réminiscence. Quand le passé aide le présent* a été lancé ainsi qu'un second numéro de la revue numérique *THEMA* intitulé « Techné et changement social ». Quatre expositions à caractère international ont été inaugurées au cours de l'exercice financier.

## Orientation N° 8 : favoriser la participation à la vie collective

**OBJECTIF GOUVERNEMENTAL N° 25 :** Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL :** Créer des occasions de participation aux débats et à la prise de décision publique grâce aux Musées de la civilisation.

| ACTION N° 9                                                                                                                                                                                   | GESTES                                                                                                                                                                           | SUIVIS                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Mettre en place des mesures et des pratiques favorisant l'implication des citoyennes et des citoyens dans leur propre milieu et dans les activités culturelles des Musées de la civilisation. | Réaliser une programmation culturelle incitant la mobilisation des citoyennes et des citoyens et de l'ensemble de la société civile.                                             | Action entreprise           |
|                                                                                                                                                                                               | Poursuivre la démarche de partenariats et de communication avec le milieu des Premières Nations et des Inuit.                                                                    | Action achevée (en continu) |
|                                                                                                                                                                                               | Valoriser les artistes québécois, leur connaissance et leur reconnaissance par les sociétés d'ici et d'ailleurs (résidences d'artistes, formation de jeunes, expositions, etc.). | Action achevée (en continu) |
| Cibles et indicateurs                                                                                                                                                                         | <b>Cible gouvernementale</b><br>Environ 15 activités et processus liés la culture d'ici 2015.                                                                                    |                             |
|                                                                                                                                                                                               | <b>Indicateur</b><br>Activités et processus mis en place pour favoriser l'implication citoyenne dans la culture.                                                                 |                             |

### Résultats de l'année

Fort de son expérience développée avec l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations du Québec et Inuit du XX<sup>e</sup> siècle*, le projet *Interface*, actuellement en phase de démarrage, prévoit la mobilisation des citoyennes et des citoyens et de l'ensemble de la société civile.

Les acquisitions d'œuvres ou de productions d'artistes représentent autant d'occasions de recueillir des connaissances sur leur travail et leur expérience. À ce titre, le patrimoine immatériel constitue un outil de valorisation et de connaissance documentaire précieux pour les collections. Des efforts de mise en valeur sont ensuite consentis avec le Service des expositions afin de partager avec le public le travail et l'œuvre des artistes québécois.

Des résidences d'artistes en cinéma et en danse ont été réalisées dans le cadre des expositions *Image x image. Le cinéma d'animation de l'ONF* et *Corps rebelles*.

## EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique du Musée de la civilisation a été adoptée le 24 avril 1997. Celle-ci est actuellement en révision afin d'adapter à sa mission la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Aux fins de la révision et de la mise en œuvre de sa politique linguistique, les Musées ont créé un comité permanent. La direction générale est responsable de veiller au respect et à l'application de la *Charte de la langue française* et de la Politique linguistique du Musée.

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les Musées de la civilisation diffusent sur leur site internet divers documents visant à accroître la transparence de leur fonctionnement et de leurs activités.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, les Musées ont reçu deux demandes d'accès à l'information, lesquelles ont été traitées et acceptées dans les délais prévus par la loi. La première concernait des documents liés à l'incendie survenu le 15 septembre 2014 au Musée de la civilisation. La seconde était relative à la rémunération de certains employés du Musée.

## POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, annoncée lors du dépôt du budget 2009-2010 du gouvernement du Québec, vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, les Musées ont procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et ont établi ensuite les niveaux de financement atteints.

À la lecture du tableau, il faut se rappeler que les Musées sont financés principalement par les subventions reçues du ministère de la Culture et des Communications. Ces subventions représentent, en effet, 79 % de leurs sources de financement totales. C'est donc dire que, de façon globale, les Musées s'autofinancent à la hauteur de 21 % par des revenus provenant d'autres sources.

Les subventions ainsi reçues permettent aux Musées de la civilisation de présenter à la population des expositions de grande qualité ainsi que des activités de médiation

éducative et culturelle en lien avec ces expositions, à des tarifs abordables. La nature particulière des expositions présentées aux Musées de la civilisation, où l'on veut faire connaître notamment l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation ainsi que la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation, entraîne des coûts liés à la recherche, à la scénographie, à la muséographie et à des technologies interactives que l'on ne retrouve pas nécessairement dans tous les types de musées.

Il faut se rappeler finalement que les coûts des biens et services apparaissant au tableau incluent toutes les dépenses, qu'elles soient directes ou indirectes, lesquelles ont été réparties aux différentes sources de revenus de tarification perçus. Elles incluent donc, en plus des coûts directement en lien avec le revenu, une portion des coûts liés à l'entretien et au maintien des divers bâtiments faisant partie du complexe muséal, les coûts liés à l'administration ainsi que les dépenses de communication.

|                                                                                         | Méthode de fixation du tarif | Date de la dernière révision tarifaire | Mode d'indexation du tarif | Revenus de tarification perçus (\$) | Coûts des biens et services (\$) | Niveau de financement atteint | Niveau de financement visé | Écart (1) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-----------|
| <b>Revenus provenant de la tarification</b>                                             |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Visite d'exposition <sup>(1)</sup>                                                      | Par comparaison              | 13 octobre 2014                        | Refixation annuelle        | 1 315 756                           | 16 555 018                       | 8 %                           | 6 %                        | 2 %       |
| Billetterie                                                                             |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Abonnements                                                                             |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Vestiaire                                                                               |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Activités éducatives et culturelles                                                     | Coût                         | 1 <sup>er</sup> avril 2014             | Refixation annuelle        | 105 492                             | 5 139 023                        | 2 %                           | 3 %                        | -1 %      |
| Location et diffusion d'expositions <sup>(2)</sup>                                      | Coût                         | Selon les ententes                     | Refixation annuelle        | 39 960                              | 259 001                          | 15 %                          | 27 %                       | -12 %     |
| Boutiques <sup>(2)</sup>                                                                | Valeur marchande             | 1 <sup>er</sup> avril 2014             | Refixation annuelle        | 472 936                             | 883 996                          | 53 %                          | 50 %                       | 3 %       |
| Événements privés                                                                       | Valeur marchande             | 1 <sup>er</sup> avril 2014             | Refixation annuelle        | 439 960                             | 548 860                          | 80 %                          | 84 %                       | -4 %      |
| Locations - baux                                                                        | Coût                         | Selon les baux                         | Refixation annuelle        | 290 891                             | 676 470                          | 43 %                          | 44 %                       | -1 %      |
| Services alimentaires                                                                   | Coût                         | Selon le contrat                       | Refixation annuelle        | 20 124                              | 289 438                          | 7 %                           | 11 %                       | -4 %      |
| <b>TOTAL</b>                                                                            |                              |                                        |                            | <b>2 685 119</b>                    | <b>24 351 806</b>                |                               |                            |           |
| <b>Revenus provenant d'une autre source que la tarification</b>                         |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Subventions du gouvernement du Québec                                                   |                              |                                        |                            | 24 553 060                          |                                  |                               |                            |           |
| Autres subventions pour projets spécifiques                                             |                              |                                        |                            | 107 600                             |                                  |                               |                            |           |
| Ventes de produits et services n'entrant pas dans la tarification                       |                              |                                        |                            | 258 526                             |                                  |                               |                            |           |
| Intérêts sur l'encaisse                                                                 |                              |                                        |                            | 36 393                              |                                  |                               |                            |           |
| Autres revenus n'entrant pas dans la tarification                                       |                              |                                        |                            | 101 148                             |                                  |                               |                            |           |
| Commandites en échange de biens et services reçus                                       |                              |                                        |                            | 264 991                             |                                  |                               |                            |           |
| Indemnisation d'assurance                                                               |                              |                                        |                            | 1 351 229                           |                                  |                               |                            |           |
| <b>Coûts inhabituels non liés à la prestation de produits ou de services</b>            |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Dépenses liées aux subventions reçues pour des projets spécifiques                      |                              |                                        |                            |                                     | 1 046 917                        |                               |                            |           |
| Dépenses liées aux ventes de produits et services n'entrant pas dans la tarification    |                              |                                        |                            |                                     | 258 526                          |                               |                            |           |
| Dépenses liées aux autres revenus n'entrant pas dans la tarification                    |                              |                                        |                            |                                     | 101 148                          |                               |                            |           |
| Échange de biens et services reçus                                                      |                              |                                        |                            |                                     | 264 991                          |                               |                            |           |
| Acquérir et conserver des artefacts, œuvres d'arts, documents d'archive et livres rares |                              |                                        |                            |                                     | 4 105 298                        |                               |                            |           |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles                                       |                              |                                        |                            |                                     | 435 859                          |                               |                            |           |
| Dépenses liées au sinistre                                                              |                              |                                        |                            |                                     | 481 052                          |                               |                            |           |
| <b>Revenus ayant servi à réduire les dépenses liées aux services tarifés</b>            |                              |                                        |                            |                                     |                                  |                               |                            |           |
| Commandites financières                                                                 |                              |                                        |                            | 1 040 286                           | 1 040 286                        |                               |                            |           |
| Contributions - Fondation du Musée de la civilisation                                   |                              |                                        |                            | 722 300                             | 722 300                          |                               |                            |           |
| Concessions et autres locations                                                         |                              |                                        |                            | 16 590                              | 16 590                           |                               |                            |           |
| Ventes de produits et services                                                          |                              |                                        |                            | 10 112                              | 10 112                           |                               |                            |           |
| Autres                                                                                  |                              |                                        |                            | 7 479                               | 7 479                            |                               |                            |           |
| <b>TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES</b>                                                    |                              |                                        |                            | <b>31 154 833</b>                   | <b>32 842 363</b>                |                               |                            |           |

(1) Une tarification spéciale a été appliquée dès septembre 2014 au Musée de la civilisation faisant suite au sinistre. Elle fut ajustée en octobre 2014 et celle-ci était toujours en vigueur au 31 mars 2015. La tarification spéciale de 1 \$ par entrée s'appliquant au groupe d'âge de 13 à 17 ans et qui était en vigueur depuis septembre 2013 a été annulée en septembre 2014.

(2) Une part des coûts équivalente à celle des autres catégories est attribuée à la location et diffusion d'expositions, mais celle-ci étant une source de revenu très variable d'une année à l'autre, le niveau de financement visé n'est pas atteint.

## MESURES DE RÉDUCTION DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Ces mesures correspondant à une réduction de 2 % de la masse salariale et de 3 % des dépenses de fonctionnement n'ont pas été appliquées aux Musées de la civilisation pour l'exercice financier 2014-2015. En effet, exceptionnellement, le ministère de la Culture et des Communications a identifié des mesures différentes, mais équivalentes, de contrôle des dépenses. L'impact budgétaire a été absorbé à même le portefeuille ministériel.

## GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, la première période fixée par le Conseil du trésor débute le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se termine le 31 mars 2016.

### Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 mars 2015

|                                                             | Nombre | Valeur (\$) |
|-------------------------------------------------------------|--------|-------------|
| Contrat avec une personne physique                          | —      | —           |
| Contrats avec un contractant autre qu'une personne physique | 2      | 117 000     |

### Répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2015

| Catégories d'emploi                           | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Total des heures rémunérées | Nombre d'employés au 31 mars 2015 |
|-----------------------------------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Personnel d'encadrement                       | 5 376              | —                      | 5 376                       | 12                                |
| Personnel professionnel                       | 31 898             | 341                    | 32 240                      | 71                                |
| Personnel infirmier                           | —                  | —                      | —                           | —                                 |
| Personnel enseignant                          | —                  | —                      | —                           | —                                 |
| Personnel de bureau, technicien et assimilé   | 48 115             | 312                    | 48 426                      | 146                               |
| Agent de la paix                              | —                  | —                      | —                           | —                                 |
| Agent de la Sûreté du Québec                  | —                  | —                      | —                           | —                                 |
| Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 6 553              | 264                    | 6 817                       | 17                                |
| Étudiants et stagiaires                       | —                  | —                      | —                           | —                                 |
| Total                                         | 91 942             | 917                    | 92 859                      | 246                               |

La cible fixée par la ministre de la Culture et des Communications, pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2015, était de 99 100 heures.

## UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Faisant suite à l'adoption de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement du Québec*, les Musées ont dû mettre en œuvre des outils de gestion aux fins de la gouvernance et de la gestion de leurs ressources informationnelles.

La Loi prévoit la préparation, conformément aux conditions et modalités fixées par le Conseil du trésor :

1. d'une planification triennale des projets et des activités en matière de ressources informationnelles;

2. d'une programmation de l'utilisation des sommes que les Musées prévoient consacrer à cet effet pendant leur exercice financier;

3. du suivi d'un projet, dans les cas déterminés par le Conseil du trésor;

4. d'un bilan pour chaque projet ou, selon le cas, chaque phase d'un projet ayant fait l'objet d'une autorisation délivrée conformément à la Loi;

5. d'un bilan annuel des réalisations des Musées et des bénéfices réalisés.

Les tableaux suivants démontrent l'apport qu'ont les ressources informationnelles sur la prestation de services et l'efficacité des Musées :

### Dépenses et investissements prévus et réels en ressources informationnelles

| Total                                                       | Dépenses et investissements prévus<br>(000 \$) | Dépenses et investissements réels<br>(000 \$) | Explication sommaire des écarts                                                  |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Activités d'encadrement                                     | 183,1                                          | 189,8                                         |                                                                                  |
| Activités de continuité                                     | 1 839,6                                        | 1 286,6                                       | Les acquisitions d'équipements et de logiciels furent inférieures aux prévisions |
| Projets                                                     | 1 592,0                                        | 1 393,9                                       | Voir le tableau ci-dessous                                                       |
| Dépenses et investissements en ressources informationnelles | 3 614,7                                        | 2 870,3                                       |                                                                                  |

### Liste, état d'avancement et ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

| Liste des projets                                                             | Avancement<br>% | Ressources humaines<br>prévues<br>ETC | Ressources humaines<br>utilisées<br>ETC | Ressources financière<br>prévues<br>(000 \$) | Ressources financière<br>utilisées<br>(000 \$) | Explication<br>sommaire des<br>écarts                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Amélioration du système de gestion des clientèles et ressources (CRM phase 1) | 100             | —                                     | —                                       | 3,0                                          | —                                              | Projet terminé en 2013-2014                                                                                                                                                                     |
| Gestion de la relation personnalisée avec la clientèle (CRM phase 2)          | 50              | 3,0                                   | 2,3                                     | 594,0                                        | 403,5                                          | Report de dépenses vers 2015-2016                                                                                                                                                               |
| Gestion intégrée des données muséales (GIPA)                                  | 40              | 2,5                                   | 2,0                                     | 831,2                                        | 551,1                                          | Report de dépenses vers 2015-2016                                                                                                                                                               |
| Refonte du site mcq.org                                                       | 100             | 0,3                                   | 0,3                                     | 147,8                                        | 132,3                                          | Projet terminé en 2014-2015                                                                                                                                                                     |
| Implantation d'un Help Desk                                                   | 90              | —                                     | —                                       | 16,0                                         | 21,2                                           | Aucun ETC ni avancement calculés                                                                                                                                                                |
| Refonte de l'infrastructure réseau                                            | 40              | —                                     | 0,2                                     | —                                            | 258,3                                          | Nouveau projet non-budgété en 2014-2015                                                                                                                                                         |
| Gestion de la paie et feuilles de temps                                       | —               | 0,8                                   | —                                       | 137,0                                        | 27,5                                           | Le projet était en phase préalable donc il ne faisait pas partie des prévisions du tableau ci-dessus d'après les règles de présentation du Conseil du trésor. Report de dépenses vers 2015-2016 |

# ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

ÉTATS FINANCIERS

---

État des résultats

---

État de l'évolution de l'actif net

---

État de la situation financière

---

État des flux de trésorerie

---

Notes complémentaires

---

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Musée de la civilisation (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MICHEL CÔTÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



DANIELLE POIRÉ  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION

QUÉBEC, LE 17 JUIN 2015

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

## Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée de la civilisation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circon-

stances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Le Musée de la civilisation n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée de la civilisation et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers du Musée de la civilisation respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

|                                                                | Augmentation (Diminution)     |                                          |                                        |             |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-------------|
|                                                                | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$ |
| <b>État de la situation financière</b>                         |                               |                                          |                                        |             |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme) | 526 572                       | 3 317 154                                | 1 319 033                              | 5 162 759   |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)  | 4 093 911                     | 31 762 099                               | 9 310 568                              | 45 166 578  |
| Apports reportés                                               | 4 577 215                     | 17 730 600                               | 7 968 257                              | 30 276 072  |
| Actifs nets                                                    | 43 268                        | 17 348 653                               | 2 661 344                              | 20 053 265  |
| <b>État des résultats</b>                                      |                               |                                          |                                        |             |
| Subventions du gouvernement du Québec                          | (92 982)                      | 1 382 725                                | 68 921                                 | 1 358 664   |
| Insuffisance des produits sur les charges                      | (92 982)                      | 1 382 725                                | 68 921                                 | 1 358 664   |

2015

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUITE

2014

|                                                                | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$ |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-------------|
| <b>État de la situation financière</b>                         |                               |                                          |                                        |             |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme) | 608 499                       | 2 510 942                                | 1 328 570                              | 4 448 011   |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)  | 4 572 388                     | 22 785 939                               | 9 859 733                              | 37 218 060  |
| Apports reportés                                               | 5 044 637                     | 9 330 953                                | 8 595 880                              | 22 971 470  |
| Actifs nets                                                    | 136 250                       | 15 965 928                               | 2 592 423                              | 18 694 601  |
| <b>État des résultats</b>                                      |                               |                                          |                                        |             |
| Subventions du gouvernement du Québec                          | (58 280)                      | 1 200 328                                | (89 369)                               | 1 052 679   |
| Insuffisance des produits sur les charges                      | (58 280)                      | 1 200 328                                | (89 369)                               | 1 052 679   |

## Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée de la civilisation au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Musée de la civilisation au 31 mars 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec et expliqué à la note 4, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU QUÉBEC,

*Guyaine Leclerc* FCPA auditrice, FCA

GUYLAINE LECLERC, FCPA auditrice, FCA

QUÉBEC, LE 17 JUIN 2015

# ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

|                                                                 | 2015                          |                                |                                          |                                        |                    | 2014                             |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------|----------------------------------|
|                                                                 | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds<br>des<br>réserves<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$        | Total retraité<br>(note 4)<br>\$ |
| <b>PRODUITS</b>                                                 |                               |                                |                                          |                                        |                    |                                  |
| Subventions du gouvernement du Québec                           |                               |                                |                                          |                                        |                    |                                  |
| Fonctionnement                                                  | 17 944 800                    | —                              | —                                        | —                                      | 17 944 800         | 19 096 200                       |
| Autres (note 6)                                                 | 1 688 948                     | —                              | 3 790 536                                | 1 128 776                              | 6 608 260          | 5 619 771                        |
| Autres subventions pour projets spécifiques                     | 107 600                       | —                              | —                                        | —                                      | 107 600            | 138 015                          |
| Commandites financières (note 7)                                | 1 040 286                     | —                              | —                                        | —                                      | 1 040 286          | 1 084 813                        |
| Contributions - Fondation du Musée de la civilisation (note 18) | 722 300                       | —                              | —                                        | —                                      | 722 300            | 448 100                          |
| Billetterie                                                     | 1 227 870                     | —                              | —                                        | —                                      | 1 227 870          | 1 699 898                        |
| Abonnements                                                     | 87 886                        | —                              | —                                        | —                                      | 87 886             | 86 296                           |
| Boutiques                                                       | 472 936                       | —                              | —                                        | —                                      | 472 936            | 501 519                          |
| Location d'expositions                                          | 39 960                        | —                              | —                                        | —                                      | 39 960             | 24 000                           |
| Concessions et autres locations                                 | 749 266                       | —                              | —                                        | —                                      | 749 266            | 809 989                          |
| Ventes de produits et services                                  | 375 145                       | —                              | —                                        | —                                      | 375 145            | 476 999                          |
| Intérêts sur l'encaisse                                         | 36 393                        | —                              | —                                        | —                                      | 36 393             | 88 796                           |
| Indemnisation d'assurance (note 5)                              | 1 351 229                     | —                              | —                                        | —                                      | 1 351 229          | —                                |
| Autres                                                          | 125 911                       | —                              | —                                        | —                                      | 125 911            | 76 038                           |
|                                                                 | 25 970 530                    | —                              | 3 790 536                                | 1 128 776                              | 30 889 842         | 30 150 434                       |
| Commandites en échange de biens et services reçus               | 264 991                       | —                              | —                                        | —                                      | 264 991            | 495 163                          |
|                                                                 | 26 235 521                    | —                              | 3 790 536                                | 1 128 776                              | 31 154 833         | 30 645 597                       |
| <b>CHARGES (note 5)</b>                                         |                               |                                |                                          |                                        |                    |                                  |
| Traitements et avantages sociaux                                | 13 179 409                    | —                              | 1 126 589                                | 36 325                                 | 14 342 323         | 14 073 406                       |
| Services professionnels                                         | 4 578 837                     | —                              | 227 988                                  | 90 266                                 | 4 897 091          | 5 723 681                        |
| Locations                                                       | 97 567                        | —                              | 38 630                                   | —                                      | 136 197            | 557 945                          |
| Transport et communications                                     | 1 403 472                     | —                              | 1 016                                    | 79                                     | 1 404 567          | 2 371 108                        |
| Fournitures, approvisionnements et énergie                      | 1 245 766                     | —                              | 354 414                                  | 18 795                                 | 1 618 975          | 1 393 455                        |
| Entretien et réparations                                        | 1 299 441                     | —                              | 207 669                                  | (14 000)                               | 1 493 110          | 1 500 053                        |
| Charges administratives                                         | 223 239                       | —                              | 10                                       | 107                                    | 223 356            | 304 728                          |
| Taxes municipales et scolaires                                  | 2 389 465                     | —                              | —                                        | —                                      | 2 389 465          | 2 279 411                        |
| Acquisitions de collections                                     | 43 077                        | —                              | —                                        | —                                      | 43 077             | 46 161                           |
|                                                                 | 24 460 273                    | —                              | 1 956 316                                | 131 572                                | 26 548 161         | 28 249 948                       |
| Intérêts sur la dette à long terme                              | 186 824                       | —                              | 660 985                                  | 278 244                                | 1 126 053          | 1 100 310                        |
| Amortissement des immobilisations corporelles                   | 1 230 713                     | —                              | 2 547 253                                | 689 333                                | 4 467 299          | 4 037 975                        |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles               | 328 604                       | —                              | 8 707                                    | 98 548                                 | 435 859            | 504                              |
|                                                                 | 1 746 141                     | —                              | 3 216 945                                | 1 066 125                              | 6 029 211          | 5 138 789                        |
| Échange de biens et services reçus                              |                               |                                |                                          |                                        |                    |                                  |
| Services professionnels                                         | 215 536                       | —                              | —                                        | —                                      | 215 536            | 430 003                          |
| Fournitures et approvisionnements                               | 49 455                        | —                              | —                                        | —                                      | 49 455             | 65 160                           |
|                                                                 | 264 991                       | —                              | —                                        | —                                      | 264 991            | 495 163                          |
|                                                                 | 26 471 405                    | —                              | 5 173 261                                | 1 197 697                              | 32 842 363         | 33 883 900                       |
| <b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>                | <b>(235 884)</b>              | <b>—</b>                       | <b>(1 382 725)</b>                       | <b>(68 921)</b>                        | <b>(1 687 530)</b> | <b>(3 238 303)</b>               |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

|                                                     | 2015                          |                                |                                          |                                        |              | 2014                             |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|--------------|----------------------------------|
|                                                     | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds<br>des<br>réserves<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$  | Total retraité<br>(note 4)<br>\$ |
| <b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b> | 559 751                       | 25 000                         | —                                        | —                                      | 584 751      | 2 770 375                        |
| Modification de méthode comptable (note 4)          | (136 250)                     | —                              | (15 965 928)                             | (2 592 423)                            | (18 694 601) | (17 641 922)                     |
| <b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ</b>    | 423 501                       | 25 000                         | (15 965 928)                             | (2 592 423)                            | (18 109 850) | (14 871 547)                     |
| Insuffisance des produits sur les charges           | (235 884)                     | —                              | (1 382 725)                              | (68 921)                               | (1 687 530)  | (3 238 303)                      |
| <b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)</b>    | 187 617                       | 25 000                         | (17 348 653)                             | (2 661 344)                            | (19 797 380) | (18 109 850)                     |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2015

|                                                                 | 2015                          |                                |                                          |                                        |              | 2014                             |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|--------------|----------------------------------|
|                                                                 | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds<br>des<br>réserves<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$  | Total retraité<br>(note 4)<br>\$ |
| <b>ACTIF</b>                                                    |                               |                                |                                          |                                        |              |                                  |
| <b>À COURT TERME</b>                                            |                               |                                |                                          |                                        |              |                                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)                | 1 083 079                     | —                              | —                                        | 4 183                                  | 1 087 262    | 2 534 451                        |
| Créances (note 10)                                              | 2 190 212                     | —                              | 549 134                                  | 36                                     | 2 739 382    | 1 133 304                        |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 11)      | —                             | —                              | 107 070                                  | —                                      | 107 070      | 133 904                          |
| Stocks - boutiques                                              | 124 410                       | —                              | —                                        | —                                      | 124 410      | 112 197                          |
| Charges payées d'avance                                         | 667 631                       | —                              | 10 000                                   | —                                      | 677 631      | 622 603                          |
| Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement   | 57 246                        | 25 000                         | 763 547                                  | 145 925                                | —            | —                                |
|                                                                 | 4 122 578                     | 25 000                         | 1 429 751                                | 150 144                                | 4 735 755    | 4 536 459                        |
| Immobilisations corporelles (note 12)                           | 22 174 464                    | —                              | 17 963 081                               | 8 577 360                              | 48 714 905   | 40 303 389                       |
|                                                                 | 26 297 042                    | 25 000                         | 19 392 832                               | 8 727 504                              | 53 450 660   | 44 839 848                       |
| <b>PASSIF</b>                                                   |                               |                                |                                          |                                        |              |                                  |
| <b>À COURT TERME</b>                                            |                               |                                |                                          |                                        |              |                                  |
| Découvert bancaire (note 9)                                     | —                             | —                              | 253 077                                  | —                                      | 253 077      | 115 895                          |
| Emprunts bancaires (note 13)                                    | —                             | —                              | 13 392 007                               | 2 225 956                              | 15 617 963   | 11 183 616                       |
| Charges à payer et frais courus (note 14)                       | 3 405 555                     | —                              | 3 639 306                                | 2 397                                  | 7 047 258    | 5 071 873                        |
| Intérêts courus                                                 | 14 833                        | —                              | 128 302                                  | 39 906                                 | 183 041      | 275 796                          |
| Provision pour vacances (note 15)                               | 1 326 341                     | —                              | —                                        | —                                      | 1 326 341    | 1 281 773                        |
| Apports reportés (note 16)                                      | 220 620                       | —                              | —                                        | —                                      | 220 620      | 180 870                          |
| Revenus reportés                                                | 286 410                       | —                              | —                                        | —                                      | 286 410      | 350 451                          |
| Versements sur la dette à long terme (note 17)                  | 511 739                       | —                              | 3 188 852                                | 1 279 127                              | 4 979 718    | 4 172 215                        |
| Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement | 750 035                       | —                              | 131 456                                  | 110 227                                | —            | —                                |
|                                                                 | 6 515 533                     | —                              | 20 733 000                               | 3 657 613                              | 29 914 428   | 22 632 489                       |
| Provision pour congés de maladie (note 15)                      | 2 238 279                     | —                              | —                                        | —                                      | 2 238 279    | 1 849 724                        |
| Apports reportés (note 16)                                      | 13 291 638                    | —                              | 338 264                                  | 660 611                                | 14 290 513   | 14 725 109                       |
| Dette à long terme (note 17)                                    | 4 063 975                     | —                              | 15 670 221                               | 7 070 624                              | 26 804 820   | 23 742 376                       |
|                                                                 | 26 109 425                    | —                              | 36 741 485                               | 11 388 848                             | 73 248 040   | 62 949 698                       |
| <b>ACTIF NET</b>                                                |                               |                                |                                          |                                        |              |                                  |
| Investi en immobilisations                                      | 4 367 146                     | —                              | (17 348 653)                             | (2 661 344)                            | (15 642 851) | (15 739 454)                     |
| Affectations d'origine interne (note 8)                         | —                             | 25 000                         | —                                        | —                                      | 25 000       | 25 000                           |
| Non grevé d'affectations                                        | (4 179 529)                   | —                              | —                                        | —                                      | (4 179 529)  | (2 395 396)                      |
|                                                                 | 187 617                       | 25 000                         | (17 348 653)                             | (2 661 344)                            | (19 797 380) | (18 109 850)                     |
|                                                                 | 26 297 042                    | 25 000                         | 19 392 832                               | 8 727 504                              | 53 450 660   | 44 839 848                       |

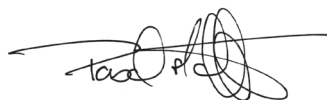
## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



MARGARET F. DELISLE



PASCAL MOFFET

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

|                                                                                                                                      | 2015               | 2014                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------|
|                                                                                                                                      | \$                 | Retraité (note 4)<br>\$ |
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                                                                   |                    |                         |
| Insuffisance des produits sur les charges                                                                                            | (1 687 530)        | (3 238 303)             |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie :                                                                                          |                    |                         |
| Ajustement de la dette à long terme au taux effectif                                                                                 | 24 865             | 19 376                  |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                                        | 4 467 299          | 4 037 975               |
| Virement des apports reportés                                                                                                        | (1 308 111)        | (927 441)               |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles                                                                                    | 435 859            | 504                     |
| Intérêts capitalisés aux emprunts bancaires                                                                                          | 51 526             | 24 577                  |
|                                                                                                                                      | 1 983 908          | (83 312)                |
| Variation des éléments d'actifs et de passifs liés aux activités de fonctionnement :                                                 |                    |                         |
| Créances                                                                                                                             | (1 606 078)        | 961 394                 |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec                                                                                     | 26 834             | (133 904)               |
| Stocks - boutiques                                                                                                                   | (12 213)           | (64 935)                |
| Charges payées d'avance                                                                                                              | (55 028)           | 287 671                 |
| Charges à payer et frais courus (note 20)                                                                                            | (926 455)          | 431 426                 |
| Intérêts courus                                                                                                                      | (92 755)           | (92 725)                |
| Provision pour vacances                                                                                                              | 44 568             | 84 049                  |
| Revenus reportés                                                                                                                     | (64 041)           | (4 560)                 |
| Provision pour congés de maladie                                                                                                     | 388 555            | 13 934                  |
|                                                                                                                                      | (2 296 613)        | 1 482 350               |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>                                                                       | <b>(312 705)</b>   | <b>1 399 038</b>        |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                                                                                 |                    |                         |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés<br>aux activités d'investissement en immobilisations (note 20) | (10 412 834)       | (3 861 822)             |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                                                      |                    |                         |
| Nouveaux emprunts bancaires                                                                                                          | 13 207 621         | 4 359 325               |
| Remboursement d'emprunts bancaires                                                                                                   | (8 824 800)        | (500 000)               |
| Subventions ou contributions reçues                                                                                                  | 913 265            | 656 734                 |
| Nouvelle dette à long terme                                                                                                          | 8 824 800          | 502 361                 |
| Remboursement de la dette à long terme                                                                                               | (4 979 718)        | (4 086 644)             |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                                                          | <b>9 141 168</b>   | <b>931 776</b>          |
| <b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>                                                                  | <b>(1 584 371)</b> | <b>(1 531 008)</b>      |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                                | <b>2 418 556</b>   | <b>3 949 564</b>        |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)</b>                                                       | <b>834 185</b>     | <b>2 418 556</b>        |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

## 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée de la civilisation (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonction, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, de faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation; notamment, les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois et celles qui les ont enrichies, d'assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation et d'assurer une présence du Québec dans le réseau

international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée de la civilisation a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est, par conséquent, admissible à l'exemption des impôts (fédéral et provincial) prévue pour ces organismes.

## 2. VOCATION DES FONDS

Le **Fonds d'exploitation** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes du Musée ainsi que les activités commerciales du Musée telles que l'exploitation des boutiques et du restaurant ainsi que la location d'expositions et de salles. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner ou hypothéquer un immeuble, ni louer un immeuble pour plus de deux ans.

En fin d'exercice, tout excédent des produits sur les charges de 50 000 \$ et moins peut être affecté en tout ou en partie à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection du fonds des réserves. Tout excédent supérieur à cette somme de 50 000 \$ doit obligatoirement être affecté à la réserve pour les expositions du fonds des réserves tant que celle-ci n'a pas encore atteint l'objectif fixé de 600 000 \$. Toutefois, si la réserve pour les expositions a déjà atteint l'objectif de 600 000 \$, le Musée a le choix d'affecter ou non l'excédent en tout ou en partie ainsi que tout actif net non grevé d'affectations, à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection, à une autre réserve ou de le laisser dans le fonds d'exploitation.

Le **Fonds de maintien des actifs** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux différents décrets du Programme de maintien des actifs du gouvernement du Québec.

Le **Fonds des projets** spéciaux vise à regrouper divers projets dont le financement est assuré par des décrets d'emprunt spécifiquement autorisés par le ministère de la Culture et des Communications.

Le **Fonds des réserves** regroupe les opérations des diverses réserves qui ont été constituées par décision du conseil d'administration à même les excédents du fonds d'exploitation. Ce fonds regroupe, au 31 mars 2015, les réserves qui se retrouvaient aux états financiers du 31 mars 2014.

Ces réserves sont :

- **Réserve pour auto assurance** qui sert à couvrir la franchise de 25 000 \$ stipulée au décret numéro 92-2007 du gouvernement du Québec;
- **Réserve pour les expositions** afin de faciliter le financement des expositions du Musée lorsqu'il y a une fluctuation annuelle des produits de location des expositions stabilisant ainsi le financement faisant l'objet d'une planification triennale. Les sommes issues de ce fonds seront utilisées pour la réalisation d'expositions temporaires et, exceptionnellement, d'activités connexes;
- **Réserve pour l'acquisition d'objets de collection** qui vise à permettre l'acquisition d'objets de collection à la suite de la recommandation du comité de développement des collections.

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Base de présentation

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans le chapitre SP 4200 et suivants.

### Estimations comptables

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transactions sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à recevoir) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *État des gains et pertes de réévaluation*

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### *Prestation de services et ventes*

Les produits de billetterie, locations d'exposition, concessions et autres locations ainsi que ventes de services sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits des boutiques et ventes de produits sont constatés lorsque le bien est remis au client.

#### **Régimes de retraite**

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné qu'il n'est pas possible pour le Musée de disposer de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### **Provision pour vacances et congés de maladie**

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

#### **Pièces de collection**

Les pièces de collection achetées sont imputées aux opérations alors que celles reçues par donation ne sont pas comptabilisées aux états financiers.

#### **Stocks - boutiques**

Les stocks des boutiques du Musée sont évalués selon la méthode de la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

#### **Apports reçus sous forme de biens et services**

Le Musée reçoit gratuitement des biens et services, dont des services de restauration d'objets et d'œuvres d'art du ministère de la Culture et des Communications. Ces apports sont constatés aux états financiers à la juste valeur des services reçus lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

#### **Services rendus par les bénévoles**

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et charges du Musée.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou à la juste valeur marchande en date d'acquisition si elles sont reçues à titre gratuit. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

|                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------|
| Bâtisses                                                                    | 40 ans     |
| Ajouts et aménagements des bâtisses                                         | 10 ans     |
| Améliorations locatives                                                     | 10 ans     |
| Mobilier et équipement                                                      | 10 ans     |
| Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production | 10 ans     |
| Équipement d'éclairage et de sonorisation                                   | 5 ans      |
| Équipement d'activités commerciales                                         | 10 ans     |
| Équipement informatique, audiovisuel et progiciels                          | 3 et 7 ans |

#### **Dépréciation des immobilisations corporelles**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Musée consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

## 4. MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de l'exercice, le Musée a modifié la méthode de constatation des apports à l'égard des subventions du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquels des travaux ont été réalisés. Ces subventions sont maintenant constatées, en appliquant la méthode du report, dans l'exercice où elles sont exigibles et autorisées. Antérieurement, ces subventions étaient constatées, en appliquant la méthode du report, dans l'exercice au cours duquel le Musée avait obtenu l'assurance raisonnable de les recevoir et avait réalisé les travaux donnant droit à ces subventions. Cette modification comptable a été adoptée de manière rétroactive et a entraîné les incidences suivantes aux états financiers du Musée au 31 mars 2014 :

|                                                                | Augmentation (Diminution)     |                                          |                                        | 2014         |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|--------------|
|                                                                | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>spéciaux<br>\$ | Total<br>\$  |
| <b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>                                      |                               |                                          |                                        |              |
| Subventions du gouvernement du Québec                          | 58 280                        | (1 200 328)                              | 89 369                                 | (1 052 679)  |
| Insuffisance des produits sur les charges                      | 58 280                        | (1 200 328)                              | 89 369                                 | (1 052 679)  |
| <b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>                      |                               |                                          |                                        |              |
| Actif net au début de l'exercice                               | (194 530)                     | (14 765 600)                             | (2 681 792)                            | (17 641 922) |
| Insuffisance des produits sur les charges                      | 58 280                        | (1 200 328)                              | 89 369                                 | (1 052 679)  |
| Actif net à la fin de l'exercice                               | (136 250)                     | (15 965 928)                             | (2 592 423)                            | (18 694 601) |
| <b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>                         |                               |                                          |                                        |              |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme) | (608 499)                     | (2 510 942)                              | (1 328 570)                            | (4 448 011)  |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)  | (4 572 388)                   | (22 785 939)                             | (9 859 733)                            | (37 218 060) |
| Apports reportés                                               | (5 044 637)                   | (9 330 953)                              | (8 595 880)                            | (22 971 470) |
| Actif net à la fin de l'exercice                               | (136 250)                     | (15 965 928)                             | (2 592 423)                            | (18 694 601) |

## 5. INDEMNISATION D'ASSURANCE

Un sinistre survenu au cours de l'exercice a engendré des pertes de revenus et des charges supplémentaires dont une portion fut compensée par une indemnisation d'assurance de 273 615 \$. Les charges supplémentaires associées à ce sinistre sont comptabilisées au Fonds d'exploitation dans l'état des résultats. Une indemnisation d'assurance de 1 077 614 \$ a également été accordée pour la reconstruction de la partie du Musée qui a subi des dommages lors de l'incendie. Un montant totalisant 1 351 229 \$ a été comptabilisé aux résultats dans le Fonds d'exploitation à titre de produits d'indemnisation d'assurance.

Le recouvrement des frais liés au sinistre fait actuellement l'objet d'autres réclamations auprès de l'assureur du Musée. Les produits d'assurances comptabilisés pour l'exercice clos le 31 mars 2015 représentent uniquement les montants pour lesquels le Musée avait l'assurance raisonnable de recevoir les sommes. Au 31 mars 2015, un montant de 877 614 \$ est inclus dans les créances à recevoir.

## 6. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – AUTRES

|                                                                             | 2015      | 2014                    |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------|
|                                                                             | \$        | Retraité (note 4)<br>\$ |
| <b>Fonds d'exploitation</b>                                                 |           |                         |
| Projets spécifiques                                                         | —         | 6 699                   |
| Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges | 259 736   | 259 736                 |
| Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations      | 268 751   | 287 960                 |
| Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations                  | 1 160 461 | 855 331                 |
|                                                                             | 1 688 948 | 1 409 726               |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b>                                         |           |                         |
| Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges | 3 128 260 | 2 265 344               |
| Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations      | 662 276   | 583 998                 |
| Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations                  | —         | —                       |
|                                                                             | 3 790 536 | 2 849 342               |
| <b>Fonds des projets spéciaux</b>                                           |           |                         |
| Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges | 840 995   | 1 042 026               |
| Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations      | 287 781   | 318 677                 |
| Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations                  | —         | —                       |
|                                                                             | 1 128 776 | 1 360 703               |
|                                                                             | 6 608 260 | 5 619 771               |

## 7. COMMANDITES FINANCIÈRES

|                                                                                              | 2015      | 2014      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
|                                                                                              | \$        | \$        |
| <b>Fonds d'exploitation</b>                                                                  |           |           |
| Commandites spécifiques obtenues pour la réalisation d'expositions et de projets spécifiques | 495 336   | 278 113   |
| Contributions du gouvernement du Québec pour la réalisation d'expositions                    | 544 950   | 806 700   |
|                                                                                              | 1 040 286 | 1 084 813 |

## 8. ACTIF NET À LA FIN

|                                                    | 2015   | 2014   |
|----------------------------------------------------|--------|--------|
|                                                    | \$     | \$     |
| Le fonds des réserves s'établit ainsi au 31 mars : |        |        |
| Réserve pour auto assurance                        | 25 000 | 25 000 |
|                                                    | 25 000 | 25 000 |

## 9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie porte intérêt quotidiennement au taux préférentiel moins 1,75 % ce qui représente, au 31 mars 2015, un taux de 1,10 % (31 mars 2014 : 1,25 %).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

|                    | 2015      | 2014      |
|--------------------|-----------|-----------|
|                    | \$        | \$        |
| Encaisse           | 1 087 262 | 2 534 451 |
| Découvert bancaire | (253 077) | (115 895) |
|                    | 834 185   | 2 418 556 |

## 10. CRÉANCES

|                                      | 2015      | 2014      |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
|                                      | \$        | \$        |
| <b>Fonds d'exploitation</b>          |           |           |
| Intérêts courus                      | 914       | 3 212     |
| Subventions et commandites           | 190 401   | 172 300   |
| Indemnisation d'assurance à recevoir | 877 614   | —         |
| Taxes à recevoir                     | 923 084   | 197 030   |
| Créances (note 21)                   | 176 699   | 363 613   |
| Autres créances                      | 21 500    | 8 248     |
|                                      | 2 190 212 | 744 403   |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b>  |           |           |
| Taxes à recevoir                     | 549 134   | 198 127   |
| Autres créances (note 21)            | —         | 13 500    |
|                                      | 549 134   | 211 627   |
| <b>Fonds des projets spéciaux</b>    |           |           |
| Taxes à recevoir                     | 36        | 177 274   |
|                                      | 36        | 177 274   |
|                                      | 2 739 382 | 1 133 304 |

## 11. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent ainsi :

|                                     | 2015    | 2014                    |
|-------------------------------------|---------|-------------------------|
|                                     | \$      | Retraité (note 4)<br>\$ |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b> |         |                         |
| Intérêts sur emprunts bancaires     | 107 070 | 133 904                 |
|                                     | 107 070 | 133 904                 |

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                                                             |             |                                | 2015       | 2014       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------|------------|------------|
| Immobilisations globales du Musée                                           | Coût<br>\$  | Ammortissement<br>cumulé<br>\$ | Net<br>\$  | Net<br>\$  |
| Terrains                                                                    | 2 480 722   | —                              | 2 480 722  | 2 480 722  |
| Bâtisses                                                                    | 64 659 431  | 29 745 492                     | 34 913 939 | 27 072 834 |
| Ajouts et aménagements des bâtisses                                         | 23 725 543  | 17 628 589                     | 6 096 954  | 6 478 537  |
| Améliorations locatives                                                     | 6 217 787   | 5 010 469                      | 1 207 318  | 1 326 272  |
| Mobilier et équipement                                                      | 2 138 767   | 1 526 948                      | 611 819    | 375 217    |
| Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production | 2 552 747   | 2 239 745                      | 313 002    | 257 486    |
| Équipement d'éclairage et de sonorisation                                   | 753 694     | 598 070                        | 155 624    | 207 482    |
| Équipement d'activités commerciales                                         | 228 285     | 97 059                         | 131 226    | 151 208    |
| Équipement informatique, audiovisuel et progiciels                          | 8 740 387   | 5 936 086                      | 2 804 301  | 1 953 631  |
|                                                                             | 111 497 363 | 62 782 458                     | 48 714 905 | 40 303 389 |

|                                                                             | 2015                          |                                          |                                        |             |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|-------------|
| Valeur nette par fonds                                                      | Fonds<br>d'exploitation<br>\$ | Fonds de<br>maintien<br>des actifs<br>\$ | Fonds des<br>projets<br>speciaux<br>\$ | Total<br>\$ |
| Terrains                                                                    | 2 480 722                     | —                                        | —                                      | 2 480 722   |
| Bâtisses                                                                    | 19 528 657                    | 8 006 416                                | 7 378 866                              | 34 913 939  |
| Ajouts et aménagements des bâtisses                                         | 26 660                        | 4 871 800                                | 1 198 494                              | 6 096 954   |
| Améliorations locatives                                                     | —                             | 1 207 318                                | —                                      | 1 207 318   |
| Mobilier et équipement                                                      | 59 074                        | 552 745                                  | —                                      | 611 819     |
| Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production | 13 143                        | 299 859                                  | —                                      | 313 002     |
| Équipement d'éclairage et de sonorisation                                   | 17 848                        | 137 776                                  | —                                      | 155 624     |
| Équipement d'activités commerciales                                         | 2 021                         | 129 205                                  | —                                      | 131 226     |
| Équipement informatique, audiovisuel et progiciels                          | 46 339                        | 2 757 962                                | —                                      | 2 804 301   |
|                                                                             | 22 174 464                    | 17 963 081                               | 8 577 360                              | 48 714 905  |

Des immobilisations corporelles de la catégorie « équipement informatique, audiovisuel et progiciels » totalisant 512 376 \$ au 31 mars 2015 n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice. Au 31 mars 2014, des immobilisations non-amorties d'un montant de 517 519 \$ faisaient partie des catégories « équipement informatique, audiovisuel et progiciels » et « ajouts et aménagements des bâtisses ».

### 13. EMPRUNTS BANCAIRES

Tous les emprunts bancaires du Musée sont garantis par le gouvernement du Québec et renouvelables à chaque année.

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux préférentiel. Le taux au 31 mars 2015 est de 2,85 % l'an (31 mars 2014 : 3,00 %).

#### Fonds d'exploitation

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à contracter des emprunts temporaires relatifs à son fonctionnement pour un montant maximum de 3 000 000 \$.

Avec l'institution financière, le Musée a une entente d'emprunt pour un maximum de 3 000 000 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 3 000 000 \$). Aux 31 mars 2015 et 2014, aucun emprunt temporaire n'a cours.

#### Fonds de maintien des actifs

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 25 654 606 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 27 708 340 \$).

Avec l'institution financière, le Musée a une entente d'emprunt pour un maximum de 25 400 600 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 26 434 000 \$). Au 31 mars 2015, le solde des emprunts temporaires est de 13 392 007 \$ (31 mars 2014 : 10 840 642 \$).

#### Fonds des projets spéciaux

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 2 353 887 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 2 377 376 \$).

Avec l'institution financière, le Musée a une entente d'emprunt pour un maximum de 2 330 581 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 2 377 376 \$). Au 31 mars 2015, le solde des emprunts temporaires est de 2 225 956 \$ (31 mars 2014 : 342 974 \$).

### 14. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

|                                                  | 2015<br>\$       | 2014<br>\$       |
|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Fonds d'exploitation</b>                      |                  |                  |
| Traitements à payer (note 21)                    | 107 799          | 778 406          |
| Avantages sociaux à payer                        | 171 916          | 169 971          |
| Autres charges à payer et frais courus (note 21) | 3 125 840        | 1 659 668        |
|                                                  | <b>3 405 555</b> | <b>2 608 045</b> |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b>              |                  |                  |
| Autres charges à payer et frais courus (note 21) | 3 639 306        | 1 093 253        |
|                                                  | <b>3 639 306</b> | <b>1 093 253</b> |
| <b>Fonds des projets spéciaux</b>                |                  |                  |
| Autres charges à payer et frais courus (note 21) | 2 397            | 1 370 575        |
|                                                  | <b>2 397</b>     | <b>1 370 575</b> |
|                                                  | <b>7 047 258</b> | <b>5 071 873</b> |

### 15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et incluent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (5,73 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014) de la masse salariale

cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Musée a dû verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable (11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 021 411 \$ (2014 : 807 490 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## 15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

### Provisions pour vacances

|                                            | <b>2015</b> |                   | <b>2014</b> |                   |
|--------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|
|                                            | Traitements | Avantages sociaux | Traitements | Avantages sociaux |
|                                            | \$          | \$                | \$          | \$                |
| Solde au début                             | 1 095 533   | 186 240           | 1 023 696   | 174 028           |
| Charge de l'exercice*                      | 870 155     | 165 329           | 868 858     | 147 706           |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (851 116)   | (139 800)         | (797 021)   | (135 494)         |
|                                            | 1 114 572   | 211 769           | 1 095 533   | 186 240           |
| Solde à la fin                             |             | 1 326 341         |             | 1 281 773         |

### Provision pour congés de maladie

|                                            | <b>2015</b> |                   | <b>2014</b> |                   |
|--------------------------------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|
|                                            | Traitements | Avantages sociaux | Traitements | Avantages sociaux |
|                                            | \$          | \$                | \$          | \$                |
| Solde au début                             | 1 554 391   | 295 333           | 1 542 681   | 293 109           |
| Charge de l'exercice *                     | 724 949     | 183 327           | 379 871     | 72 175            |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (429 521)   | (90 200)          | (368 161)   | (69 951)          |
|                                            | 1 849 819   | 388 460           | 1 554 391   | 295 333           |
| Solde à la fin                             |             | 2 238 279         |             | 1 849 724         |

\*La charge totale de l'exercice est de 1 943 760 \$ en 2015 (2014 : 1 468 610 \$).

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le Musée.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Musée. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2015 :

|                                                         | <b>2015</b> | <b>2014</b> |
|---------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Taux d'indexation                                       | 1,00 %      | 2,00 %      |
| Taux d'actualisation                                    | 2,65 %      | 4,20 %      |
| Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs | 14 ans      | 14 ans      |

## 16. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de certaines expositions débutant ou se prolongeant au cours des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

|                                             | 2015<br>\$ | 2014<br>\$ |
|---------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Fonds d'exploitation</b>                 |            |            |
| Solde au début                              | 180 870    | 113 080    |
| Montant reçu pour les exercices subséquents | 187 400    | 139 900    |
| Virement des apports reportés               | (147 650)  | (72 110)   |
| Solde à la fin                              | 220 620    | 180 870    |
| Se détaillant comme suit :                  |            |            |
| Gouvernement du Québec                      | 141 700    | 96 000     |
| Autres apports reportés                     | 78 920     | 84 870     |
|                                             | 220 620    | 180 870    |

Les apports reportés présentés à long terme comprennent des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien. Les variations survenues au solde présenté à long terme sont les suivantes :

|                                             | 2015<br>\$  | 2014<br>Retraité (note 4)<br>\$ |
|---------------------------------------------|-------------|---------------------------------|
| <b>Fonds d'exploitation</b>                 |             |                                 |
| Solde au début                              | 14 203 418  | 14 810 075                      |
| Montant reçu pour les exercices subséquents | 248 681     | 248 674                         |
| Virement des apports reportés               | (1 160 461) | (855 331)                       |
| Solde à la fin                              | 13 291 638  | 14 203 418                      |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b>         |             |                                 |
| Solde au début                              | 292 551     | 253 531                         |
| Montant reçu pour les exercices subséquents | 45 713      | 39 020                          |
| Solde à la fin                              | 338 264     | 292 551                         |
| <b>Fonds des projets spéciaux</b>           |             |                                 |
| Solde au début                              | 229 140     | —                               |
| Montant reçu pour les exercices subséquents | 431 471     | 229 140                         |
| Solde à la fin                              | 660 611     | 229 140                         |
|                                             | 14 290 513  | 14 725 109                      |

## 17. DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec, présentés nets des coûts de transactions 185 774 \$ (2014 : 152 903 \$).

|                                                                                                                    | Taux effectif % | 2015<br>\$ | 2014<br>\$ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------|------------|
| <b>Fonds d'exploitation</b>                                                                                        |                 |            |            |
| a) 3,792 % remboursable par versements annuels en capital de 511 739 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2023 | 3,930           | 4 575 714  | 5 084 127  |
|                                                                                                                    |                 | 4 575 714  | 5 084 127  |
| Versements échéant au cours du prochain exercice                                                                   |                 | (511 739)  | (511 739)  |
|                                                                                                                    |                 | 4 063 975  | 4 572 388  |

## 17. DETTE À LONG TERME (suite)

|                                                                                                                      |                 | 2015        | 2014        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|-------------|
|                                                                                                                      | Taux effectif % | \$          | \$          |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b>                                                                                  |                 |             |             |
| a) 4,937 % remboursable par versements annuels en capital de 320 659 \$, échéant le 16 juillet 2020                  | 5,064           | 1 908 560   | 2 226 653   |
| b) 4,379 % remboursable par versements annuels en capital de 83 658 \$, échéant le 10 mai 2017                       | 4,540           | 250 975     | 334 633     |
| c) 1,724 % remboursable par versements annuels en capital de 103 783 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017    | 1,870           | 311 349     | 415 132     |
| d) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 105 780 \$, échéant le 3 décembre 2018                  | 4,265           | 423 122     | 528 902     |
| e) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 115 488 \$, échéant le 3 décembre 2018                  | 4,265           | 461 954     | 577 442     |
| f) 2,579 % remboursable par versements annuels en capital de 507 167 \$, échéant le 15 juillet 2015                  | 2,760           | 504 885     | 1 009 769   |
| g) 4,235 % remboursable par versements semestriels en capital de 159 728 \$, échéant le 10 mai 2021                  | 4,393           | 2 062 371   | 2 379 478   |
| h) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 347 945 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2023   | 3,106           | 3 109 582   | 3 455 091   |
| i) 2,698 % remboursable par versements semestriels en capital de 371 491 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2018 | 2,864           | 1 485 963   | 1 857 454   |
| j) 2,336 % remboursable par versements annuels en capital de 105 923 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2017     | 2,516           | 317 768     | 423 691     |
| k) 3,271 % remboursable par versements annuels en capital de 807 503 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2024   | 3,411           | 8 022 544   | —           |
|                                                                                                                      |                 | 18 859 073  | 13 208 245  |
| Versements échéant au cours du prochain exercice                                                                     |                 | (3 188 852) | (2 381 349) |
|                                                                                                                      |                 | 15 670 221  | 10 826 896  |
| <b>Fonds des projets spéciaux</b>                                                                                    |                 |             |             |
| a) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 219 839 \$, échéant le 3 décembre 2018                  | 4,265           | 874 225     | 1 092 354   |
| b) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 706 955 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2023   | 3,106           | 6 318 054   | 7 020 060   |
| c) 2,336 % remboursable par versements annuels en capital de 251 861 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2017     | 2,516           | 755 583     | 1 007 444   |
| d) 2,542 % remboursable par versements annuels en capital de 100 472 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2018    | 2,703           | 401 889     | 502 361     |
|                                                                                                                      |                 | 8 349 751   | 9 622 219   |
| Versements échéant au cours du prochain exercice                                                                     |                 | (1 279 127) | (1 279 127) |
|                                                                                                                      |                 | 7 070 624   | 8 343 092   |
|                                                                                                                      |                 | 26 804 820  | 23 742 376  |

Les versements en capital sur la dette à long terme sont acquittés annuellement ou semestriellement, et les intérêts semestriellement, à même les subventions du gouvernement du Québec prévues à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et de ceux subséquents se détaillent comme suit :

|                  |               |
|------------------|---------------|
| 2016             | 4 979 718 \$  |
| 2017             | 4 472 551 \$  |
| 2018             | 4 472 551 \$  |
| 2019             | 3 927 326 \$  |
| 2020             | 3 014 255 \$  |
| 2021 et suivants | 11 103 911 \$ |
|                  | 31 970 312 \$ |

## 18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation du Musée de la civilisation, sur laquelle le Musée exerce une influence notable, est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour objectif de solliciter des fonds afin de soutenir les activités culturelles et éducatives du Musée. Selon ses règlements, une contribution ne peut être versée au Musée que si son excédent atteint 300 000 \$. Ils prévoient également, qu'en cas de liquidation de la Fondation, son actif net serait remis au Musée. L'actif net de la Fondation s'élève à 1 913 410 \$ au 31 mars 2015 (31 mars 2014 : 2 137 056 \$). De façon à atteindre ses objectifs, le Musée met à la disposition de la Fondation le personnel nécessaire à la bonne marche de ses opérations. Aucun montant n'est perçu pour ces services.

Il n'y avait aucun montant comptabilisé dans les apports reportés au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014 relativement aux contributions de la Fondation de 722 300 \$ en 2015 (2014 : 448 100 \$).

Le Musée national des beaux-arts du Québec s'est engagé par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces au Centre national de conservation et d'études des collections. Les revenus de loyers s'élèvent à 196 542 \$ en 2015 (2014 : 193 621 \$).

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Musée n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les principales opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de celles présentées distinctement dans les états financiers :

|                                                                                                                                                                                   |                           |                                   | 2015      | 2014      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-----------|-----------|
|                                                                                                                                                                                   | Gouvernement<br>du Québec | Entité sous<br>contrôle<br>commun | Total     | Total     |
|                                                                                                                                                                                   | \$                        | \$                                | \$        | \$        |
| <b>Produits</b>                                                                                                                                                                   |                           |                                   |           |           |
| Concessions et autres locations                                                                                                                                                   | 32 421                    | 101 771                           | 134 192   | 89 666    |
| Ventes de produits et services                                                                                                                                                    | 7 300                     | 27 507                            | 34 807    | 158 044   |
| Autres                                                                                                                                                                            | 240                       | 20 920                            | 21 160    | 19 739    |
| <b>Charges</b>                                                                                                                                                                    |                           |                                   |           |           |
| Services professionnels                                                                                                                                                           | 172 166                   | 48 900                            | 221 066   | 201 047   |
| Loyers                                                                                                                                                                            | —                         | 46 193                            | 46 193    | —         |
| Transport et communications                                                                                                                                                       | —                         | 148 139                           | 148 139   | 169 511   |
| Fournitures, approvisionnements et énergie                                                                                                                                        | 500                       | 636 810                           | 637 310   | 615 489   |
| Taxes municipales et scolaires                                                                                                                                                    | —                         | 493 029                           | 493 029   | 448 857   |
| Intérêts sur la dette à long terme                                                                                                                                                | —                         | 1 126 053                         | 1 126 053 | 1 100 310 |
| Les principaux soldes résultant des opérations effectuées avec des apparentés se détaillent comme suit, à l'exception de ceux présentés distinctement dans les états financiers : |                           |                                   |           |           |
| <b>Actif</b>                                                                                                                                                                      |                           |                                   |           |           |
| Créances                                                                                                                                                                          | 65 402                    | 163 025                           | 228 427   | 254 890   |
| Charges payées d'avance                                                                                                                                                           | —                         | 28 342                            | 28 342    | 34 209    |
| <b>Passif</b>                                                                                                                                                                     |                           |                                   |           |           |
| Charges à payer et frais courus                                                                                                                                                   | 24 033                    | 4 911 352                         | 4 935 385 | 1 535 288 |
| Intérêts courus                                                                                                                                                                   | —                         | 183 041                           | 183 041   | 275 796   |
| Revenus reportés                                                                                                                                                                  | 137 500                   | 10 750                            | 148 250   | 99 599    |

## 19. COLLECTION

L'année 2014-2015 fut une année de transition au niveau des collections, notamment, par la refonte de son système de gestion intégré des données et par les travaux d'inventaire et de conservation préventive des archives. La refonte du système de gestion des collections a entraîné la réorganisation virtuelle des secteurs de collections et de documents d'archives et le chantier des archives a permis de comptabiliser des documents jusqu'à ce jour non inventoriés. Les documents d'archives ainsi que les livres catalogués du côté « objets » ont été transférés virtuellement dans leur département respectif (« archives » et « bibliothèque »), ce qui a fait baisser le nombre d'objets et inversement fait augmenter celui des documents d'archives. Dans le cadre du chantier, plusieurs documents non catalogués ont été enregistrés : ordos, cartes et plans, mosaïques, photographies, etc.

La collection du Musée compte, au 31 mars 2015, 214 873 artefacts et oeuvres d'art et 221 317 documents d'archives (31 mars 2014 : 283 850 artefacts et oeuvres d'art et de nombreux documents d'archives). La collection compte également 197 426 (31 mars 2014 : 185 000) livres rares et environ 1 km linéaire d'archives historiques.

Le Musée émet des reçus pour la plupart des pièces de collection reçues par donation. La valeur de ces pièces est validée par expertise et, pour certaines pièces, sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. La valeur cumulative des reçus émis depuis 1991 s'établit comme suit :

|                | 2015<br>\$ | 2014<br>\$ |
|----------------|------------|------------|
| Solde au début | 7 983 736  | 7 557 093  |
| Reçus émis     | 539 027    | 426 643    |
| Solde à la fin | 8 522 763  | 7 983 736  |

## 20. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations non monétaires des activités d'exploitation, de financement et d'investissement se détaillent ainsi :

|                                                                                              | 2015<br>\$ | 2014<br>\$ |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les charges à payer et frais courus | 4 952 279  | 2 050 439  |

Les intérêts versés au Fonds de financement du gouvernement du Québec au cours de l'exercice s'élèvent à 1 193 944 \$ (2014 : 1 171 265 \$).

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur la plupart de ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est minime en raison du type de clientèle visée, constituée en grande partie d'organismes du secteur public. Aux 31 mars 2015 et 2014, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour mauvaises créances.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances :

|                                     | 2015      | 2014    |
|-------------------------------------|-----------|---------|
|                                     | \$        | \$      |
| <b>Fonds d'exploitation</b>         |           |         |
| Moins de 30 jours                   | 71 605    | 193 608 |
| De 30 à 60 jours                    | 18 627    | 67 795  |
| De 61 à 90 jours                    | 10 608    | 6 132   |
| Plus de 90 jours                    | 75 859    | 96 078  |
|                                     | 176 699   | 363 613 |
| Autres créances                     | 1 090 429 | 183 760 |
| Solde des créances à la fin         | 1 267 128 | 547 373 |
| <b>Fonds de maintien des actifs</b> |           |         |
| Autres créances                     | —         | 13 500  |
| Solde des créances à la fin         | —         | 13 500  |
|                                     | 1 267 128 | 560 873 |

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée représente le risque qu'il ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. Le Musée considère qu'il gère efficacement son risque de liquidités, entre autres, par l'analyse périodique de sa situation budgétaire.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances contractuelles des passifs financiers. Les montants indiqués incluent le capital et les intérêts, le cas échéant :

|                                 | 2015             |                 |                  |            |
|---------------------------------|------------------|-----------------|------------------|------------|
|                                 | Moins de<br>1 an | 1 an<br>à 5 ans | Plus<br>de 5 ans | Total      |
|                                 | \$               | \$              | \$               | \$         |
| Découvert bancaire              | 253 077          | —               | —                | 253 077    |
| Emprunts bancaires              | 15 617 963       | —               | —                | 15 617 963 |
| Charges à payer et frais courus | 6 875 342        | —               | —                | 6 875 342  |
| Intérêts courus                 | 183 041          | —               | —                | 183 041    |
| Provision pour vacances         | 1 114 572        | —               | —                | 1 114 572  |
| Dette à long terme              | 4 979 718        | 18 900 939      | 8 089 655        | 31 970 312 |
|                                 | 29 023 713       | 18 900 939      | 8 089 655        | 56 014 307 |
|                                 | 2014             |                 |                  |            |
|                                 | Moins de<br>1 an | 1 an<br>à 5 ans | Plus<br>de 5 ans | Total      |
|                                 | \$               | \$              | \$               | \$         |
| Découvert bancaire              | 115 895          | —               | —                | 115 895    |
| Emprunts bancaires              | 11 183 616       | —               | —                | 11 183 616 |
| Charges à payer et frais courus | 4 901 902        | —               | —                | 4 901 902  |
| Intérêts courus                 | 275 796          | —               | —                | 275 796    |
| Provision pour vacances         | 1 095 533        | —               | —                | 1 095 533  |
| Dette à long terme              | 4 172 215        | 16 828 885      | 7 066 394        | 28 067 494 |
|                                 | 21 744 957       | 16 828 885      | 7 066 394        | 45 640 236 |

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les emprunts bancaires portent intérêts à taux variables et exposent le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux l'est également étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier prévu.

## 22. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

---

Le Musée est engagé par divers contrats échéant au cours des cinq prochains exercices à verser une somme de 8 304 417 \$ (31 mars 2014 : 13 643 261 \$), qui se répartit principalement entre les travaux d'entretien des équipements mécaniques pour un montant de 6 064 592 \$ (31 mars 2014 : 11 692 144 \$) et les expositions et activités en préparation pour une somme de 2 239 825 \$ (31 mars 2014 : 1 951 117 \$). Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

|      |              |
|------|--------------|
| 2016 | 4 637 755 \$ |
| 2017 | 2 255 638 \$ |
| 2018 | 1 317 400 \$ |
| 2019 | 56 154 \$    |
| 2020 | 37 470 \$    |

## 23. CHIFFRES COMPARATIFS

---

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.